

CONDUITE DU CHANTIER SAGI

« MAITRISE D'OUVRAGE ET INGENIERIE DES AMENAGEMENTS HYDROAGRIcoles »



Note synthétique et analyse comparative des missions de maîtrise d'ouvrage des SAGI avec inventaire documentaire



VERSION FINALE

Décembre 2021



CACG - Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne

Chemin de Lalette – CS 50449

65004 Tarbes Cedex

Tel : 05 62 51 71 49

Fax : 05 62 51 71 30

Email : sales@cacg.fr

www.cacg.fr



SCP – Société du Canal de Provence

Tholonet

CS 70064

13182 Aix-en-Provence Cedex 5 – France

Email : SDTI1@canal-de-provence.com

www.canaldeprouvence.com

Table des matières

ACRONYMES	3
1. INTRODUCTION	5
2. DEROULEMENT DU CHANTIER	6
2.1. OBJECTIFS DU CHANTIER	6
2.2. RAPPEL DE L'ORGANISATION DU CHANTIER	6
2.3. RAPPEL DES ETAPES	8
2.4. RAPPEL DU PLANNING	9
2.5. LISTE DES LIVRABLES.....	11
3. OBJECTIFS SPECIFIQUES DU LIVRABLE.....	11
4. ACTIVITE DE COLLECTE DE DONNEES ET REVUE BIBLIOGRAPHIQUE	11
4.1. PROCESSUS DE COLLECTE	11
4.1.1. Animation	11
4.1.2. Synthèses des réunions.....	12
4.2. ANALYSE COMPARATIVE EXISTANTE (DIAGNOSTIC COMPARATIF)	13
4.2.1. Précisions relatives à la définition de la maîtrise d'ouvrage.....	13
4.2.2. Eléments du Diagnostic comparé des SAGI	14
4.3. LES BESOINS DES SAGI FORMULEES VIA LE ROA.....	26
5. ANALYSE DU RECUEIL DOCUMENTAIRE	28
5.1. LE TABLEAU BASE DE DONNEES	28
5.2. RESULTAT GENERAL	28
5.3. THEMATIQUES RETENUES.....	29
5.4. SOUS-THEMATIQUES ET GROUPES DE THEMATIQUES	30
6. PREPARATION DES ATELIERS	33
7. ANNEXES	34
7.1. TABLEAU DE COMPILATION DES REPNSES DES 11 SAGI AU QUESTIONNAIRE DE BAMAKO EN 2018.....	35
7.2. BDD DU RECUEIL DOCUMENTAIRE	38
7.3. CR DES REUNIONS ETAPE 1.....	39



<i>Figure 1 : Etapes du chantier.....</i>	<i>8</i>
<i>Figure 2 : Déroulement du planning.....</i>	<i>9</i>
<i>Figure 3 : Les activités de maîtrise d'ouvrage selon les SAGI</i>	<i>25</i>
<i>Figure 4 : Nombre de documents collectés</i>	<i>29</i>
<i>Figure 5 : Répartition des documents par thème</i>	<i>30</i>
<i>Figure 6 : Groupes de sous-thématiques.....</i>	<i>32</i>

<i>Tableau 1 : Membres de l'équipe d'étude.....</i>	<i>7</i>
<i>Tableau 2 : Liste des livrables</i>	<i>11</i>
<i>Tableau 3 : Typologie des périmètres irrigués des SAGI (source Diagnostic comparé).....</i>	<i>15</i>
<i>Tableau 4 : Principales caractéristiques des PI des SAGI (source Diagnostic comparé)</i>	<i>15</i>
<i>Tableau 5 : Statuts juridiques des SAGI (source Diagnostic comparé).....</i>	<i>16</i>
<i>Tableau 6 : Degré d'autonomie selon les statuts</i>	<i>17</i>
<i>Tableau 7 : Rôle des différents acteurs (source Diagnostic comparé)</i>	<i>17</i>
<i>Tableau 8 : Réurrence des documents par thème.....</i>	<i>29</i>
<i>Tableau 9 : Nombre de sous-thématiques documentées</i>	<i>31</i>



ACRONYMES

AFD	Agence Française de Développement
AFEID	Association Française pour l'Eau l'Irrigation et le Drainage
AMO	Appui à la maîtrise d'ouvrage (le bureau E-Sud dans le cadre du COSTEA)
AMVS	Autorité de Mise en Valeur de la Vallée du Sourou (Burkina Faso)
ANADER	Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (Tchad)
AS	Action Structurante
CACG	Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne (France)
CILSS	Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel
COSTEA	COMité Scientifique et Technique de l'Eau Agricole, maître d'ouvrage de l'étude
EC	Expert contributeur
GC	Groupe Consultatif (pour les chantiers d'étude du COSTEA)
GMP	Groupe Moto-Pompes
I2S	Initiative pour l'Irrigation au Sahel
ISRA	Institut Sénégalais de Recherches Agricoles
MOA	Maîtrise d'ouvrage
ODRS	Office de Développement Rural de Selingué (Mali)
ON	Office du Niger (Mali)
ONAHA	Office National des Aménagements Hydro Agricoles (Niger)
OPIB	Office du Périmètre Irrigué de Baguinéda (Mali)
ROA	Réseau Ouest-Africain (des SAGI)
SAGI	Société d'Aménagement et de Gestion d'Irrigation
SAED	Société Nationale d'Aménagement et d'Exploitation des terres du Delta du Fleuve Sénégal et des vallées du fleuve Sénégal et de la Falémé
SCP	Société du Canal de Provence (France)
SODAGRI	SOciété de Développement AGricole et Industriel du Sénégal
SONADER	SOciété NAtionale pour le DEveloppement Rural (Mauritanie)
STP	Secrétariat Technique Permanent du Costea





1. INTRODUCTION

Les Sociétés d'Aménagement et de Gestion de l'Irrigation (SAGI) ont été créées dans les années 1970 dans les Etats Sahéliens pour aménager de vastes zones d'irrigation collective le long des principaux cours d'eau ou à proximité des grands barrages. 11 SAGI sont en présence dont 2 au Burkina Faso, 4 au Mali, 2 au Sénégal, 1 au Niger, 1 en Mauritanie, et 1 au Tchad.

L'objet de ces Sociétés était résolument la mobilisation de l'eau pour la mise en valeur des zones rurales en vue d'une autosuffisance en riz. Ces organismes ont joué un rôle central dans la réalisation d'infrastructures de mobilisation et de distribution de l'eau en tant que Maître d'Ouvrage délégué par l'État et parfois en tant qu'entreprise de travaux. Elles ont également assuré l'essentiel des fonctions permettant la production irriguée, de l'approvisionnement en intrants à la commercialisation en passant par la maintenance et parfois la transformation post-récolte.

Au cours des années 1990, la crise économique des pays africains s'est traduite par une diminution considérable des ressources publiques allouées aux SAGI, et par voie de conséquence de leur capacité effective d'action. La plupart des SAGI se sont alors concentrées sur la gestion de l'eau et la maintenance des infrastructures.

Le 31 Octobre 2013, les six États du Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad) ont ratifié la Déclaration de Dakar lors de la Conférence de Haut Niveau sur l'irrigation au Sahel. Ils se sont engagés à **combiner leurs efforts pour accroître le rythme et la qualité des investissements dans l'agriculture irriguée**. Une Task Force « l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel » (I2S) a été mise en place, pilotée par le Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS) et soutenue par les partenaires techniques et financiers dont la Banque mondiale.

En parallèle, le COmité Scientifique et Technique Eau Agricole (COSTEA¹) financé par l'Agence Française de Développement, organise des échanges, des études et des retours d'expériences, pour accompagner les changements dans les systèmes irrigués. Le COSTEA et l'Initiative Sahel s'organisent pour coordonner leurs interventions.

Suite à la réalisation en 2015 d'une étude institutionnelle comparative des Sociétés d'Aménagement et de Gestion de l'Irrigation (SAGI) mais aussi à l'aune de l'intérêt manifeste des partenariats entre structures similaires, une volonté de collaboration² a émergé associée à des pistes de travail d'intérêt partagé entre les SAGI. De là, le COSTEA a validé une **Action dite Structurante, « l'AS SAGI »**, permettant de doter les SAGI de moyens pour animer leur réseau et de financer des études répondant aux défis identifiés. En termes de moyens, il s'agit des méthodes et des outils qui leur permettront d'être des acteurs majeurs de l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel et ainsi de contribuer significativement à l'atteinte des objectifs de la Déclaration de Dakar d'octobre 2013 (*ie 1 000 000 ha irrigués au Sahel à l'horizon 2020*).

¹ Communauté d'experts pluridisciplinaires et internationaux qui travaillent en commun sur l'agriculture irriguée afin d'améliorer l'efficacité des politiques et des projets d'irrigation

² volonté de collaboration exprimée lors de l'atelier inter-SAGI tenu à Saint Louis du Sénégal en 2017 puis lors du COPIL du réseau ROA des SAGI tenu à Bamako en décembre 2018



2. DEROULEMENT DU CHANTIER

2.1. OBJECTIFS DU CHANTIER

Le Chantier SAGI « MAITRISE D'OUVRAGE ET INGENIERIE DES AMENAGEMENTS HYDROAGRIQUES » est **un des quatre chantiers rattachés à l'Action Structurante SAGI du COSTEA³**.

L'objectif du chantier « MAITRISE D'OUVRAGE ET INGENIERIE DES AMENAGEMENTS HYDROAGRIQUES » est le renforcement des capacités de maîtrise d'ouvrage des SAGI pour la réalisation - au sens large - des projets et des programmes d'aménagement qu'elles doivent mener. La plupart des SAGI n'assurant pas de fonction de maîtrise d'œuvre, les compétences d'ingénierie (c'est-à-dire les dimensions techniques de la maîtrise d'ouvrage) sont les premières ciblées. La thématique de la maîtrise d'ouvrage est étendue à la gestion technique (exploitation et maintenance) et commerciale du service de l'eau (contractualisation, facturation et recouvrement des redevances).

L'objectif spécifique de la mission est de co-construire une feuille de route avec les SAGI permettant le renforcement des capacités des SAGI en matière de maîtrise d'ouvrage en se basant sur un diagnostic de leurs missions actuelles.

2.2. RAPPEL DE L'ORGANISATION DU CHANTIER

- 6 SAGI sur 11 sont directement impliquées dans ce chantier: ONAHA (Niger), SONADER (Mauritanie), ODRS (Mali), BAGREPOLE (Burkina Faso), SAED (Sénégal), SODAGRI (Sénégal). Un expert contributeur par SAGI est intégré dans l'équipe. Les experts contributeurs ont comme rôle principal de représenter leur SAGI dans ce chantier, sur le thème de la maîtrise d'ouvrage – ingénierie. Il s'agit donc pour eux d'être source des données de la SAGI, d'être force d'analyse de ces données et force de propositions.
- Le groupement des SAR françaises (CACG et SCP) participe à la réalisation de l'étude à travers deux experts principaux. La CACG est chef de file du groupement. Au-delà de son rôle en termes de synthèse et de production, le binôme des Sociétés SAR de France (CACG et SCP) assure un rôle très important d'animation, d'orientation et d'encadrement du travail réalisé par tous les experts tout au long du projet. La SONADER assure un rôle de co-pilotage. En tant que « courroie » de transmission, le co-pilote joue un rôle d'appui dans l'animation. Il permet d'activer, en tant que de besoin, le travail de production confié aux experts contributeurs, et de faire remonter les informations vers les SAR (éléments de compréhension, contraintes, difficultés rencontrées, etc...).

³ Les quatre chantiers sont : (i) Organisation des filières, (ii) Transfert de gestion aux irrigants, (iii) Gestion du foncier irrigué, (iv) Gestion de maîtrise d'ouvrage.



L'équipe est donc constituée des entités et personnes suivantes :

Tableau 1 : Membres de l'équipe d'étude

Entité	Experts clefs contributeurs	Fonction au sein de la SAGI
BAGRPOLE	Augustin TIENDREBEOGO	Ingénieur Génie Civil/Directeur de l'Aménagement et de la Maintenance des Infrastructures
ODRS	Hamet KEITA	Ingénieur Génie Rural/Hydraulicien, Chef de Division Aménagement Infrastructures et Equipements Ruraux
SONADER	Cheikh Tidiane SY	Directeur des Etudes et Aménagements
SODAGRI	Fary Der THIAM	Chef de Service Aménagement et Gestion de l'eau Détachée en 2021 en tant que chef du projet Tiers Sud
SAED	AWA SARR	Ingénieur Génie Rural, Chef de la Division Etudes et Travaux à la Direction des aménagements
ONAHA	Ibrahim INSITAK	Directeur des Infrastructures, du matériel et de l'Atelier à l'ONAHA
CACG	Solène LALOUX	Directrice de projet, Chef de mission
SCP	Fabien BASTIDE	Spécialiste en approche participative
Entité	Experts d'appui	Fonction
CACG	Jean-Philippe LUC	Directeur de projet international
CACG	Agathe LEROUX	Assistante opérationnelle
SCP	Paola POMMIER	Spécialiste thématique SAGI

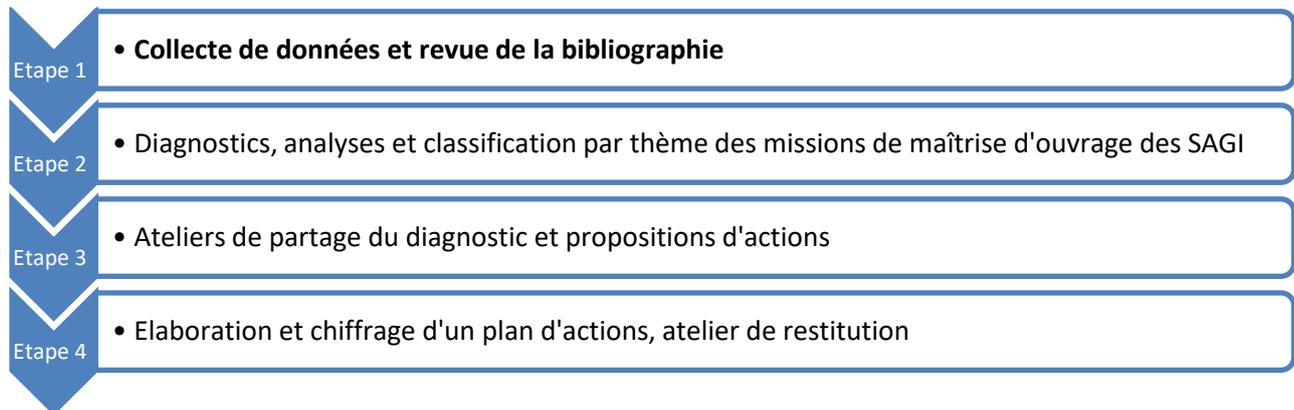
- La gouvernance du chantier est assurée par trois organes : le Secrétariat Technique Permanent du COSTEA maître d'ouvrage du chantier, le Comité de supervision en charge de l'orientation et du suivi opérationnel de cette Action Structurante SAGI, et le COPIL des SAGI qui oriente, valide et réalise le suivi-évaluation de l'AS SAGI.
Le Réseau ROA des SAGI est informé et impliqué pour assurer la diffusion des informations entre les 11 SAGI. Pour ce chantier spécifiquement, il est prévu qu'un Groupe de Travail « maîtrise d'ouvrage » soit constitué sur la base du volontariat des SAGI pour fournir de la documentation, enrichir les livrables, participer aux échanges lors des restitutions. Début septembre, le groupe de travail n'est pas encore constitué.



2.3. RAPPEL DES ETAPES

Le chantier « maîtrise d'ouvrage et ingénierie des aménagements hydroagricoles » se déroule en quatre étapes :

Figure 1 : Etapes du chantier



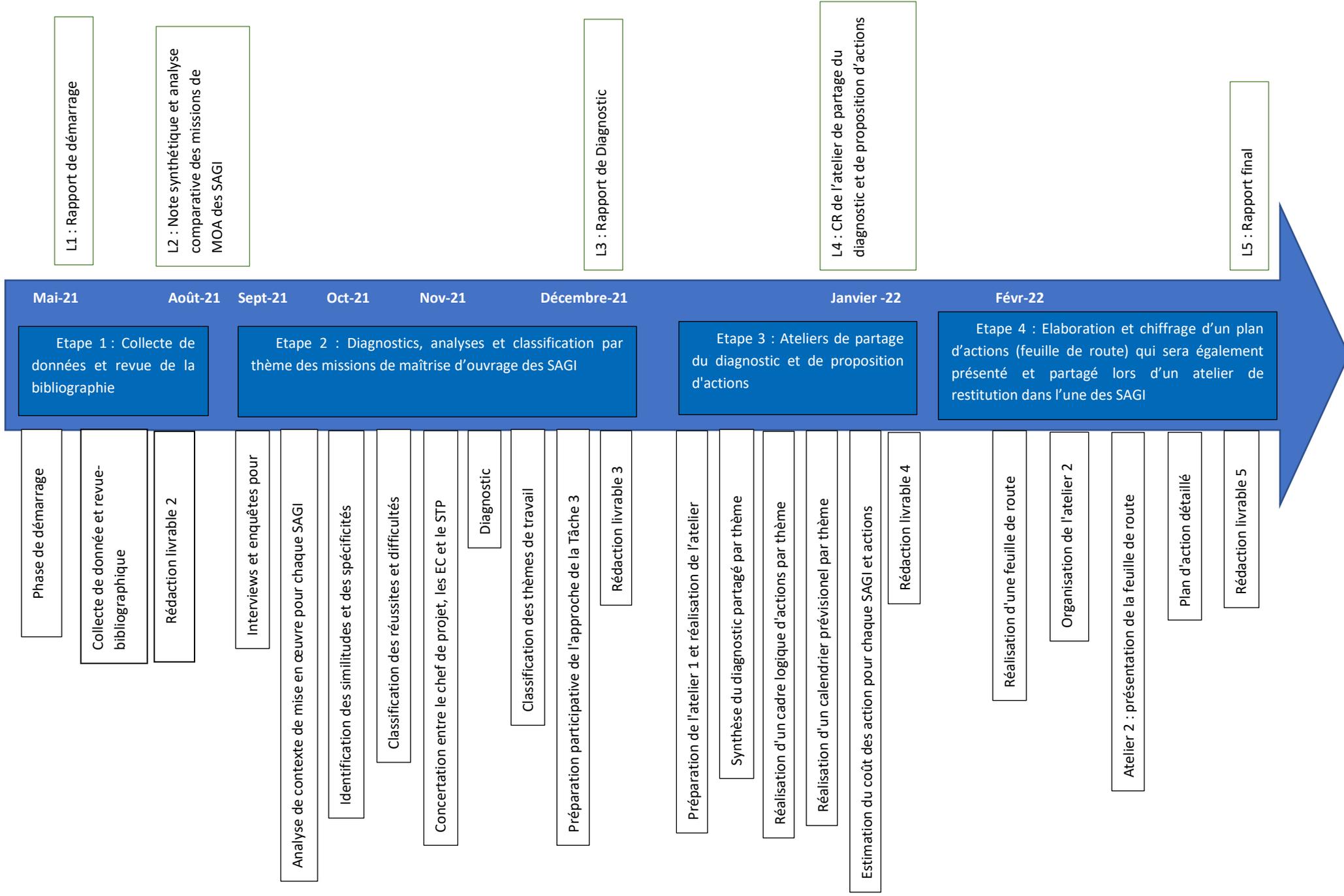
La présente ETAPE 1 a pour objectif de collecter et d'analyser les documents disponibles dans chaque SAGI. Elle permet de délimiter le périmètre de la mission pour les prochaines étapes.

Le travail de collecte des données est corrélé à un travail de classification des documents en vue d'une analyse cohérente et harmonisée relative aux missions de maîtrise d'ouvrage des SAGI.

2.4. RAPPEL DU PLANNING

Figure 2 : Déroulement du planning





2.5. LISTE DES LIVRABLES

Tableau 2 : Liste des livrables

N°	Livrables	Date de rendu
1	Rapport de démarrage	T0 + 1 mois
2	La note synthétique et analyse comparative des missions de maîtrise d'ouvrage des SAGI avec inventaire documentaire	T0+ 3 mois
3	Rapport de diagnostic	T0 + 7 mois
4	Le CR de l'atelier de partage du diagnostic et de proposition d'actions	T0 + 9 mois
5	Rapport final	T0 + 10 mois

3. OBJECTIFS SPECIFIQUES DU LIVRABLE

Le présent livrable constitue le livrable L2 « Note synthétique et analyse comparative des missions de maîtrise d'ouvrage des SAGI avec inventaire documentaire ». Il clôture la première étape composée de la phase de démarrage (rapport L1 – Démarrage) et de la phase de collecte de donnée et revue-bibliographique (rapport L2 – Revue bibliographique).

Le livrable a pour objectif de décrire le périmètre de la mission de maîtrise d'ouvrage de chaque SAGI et de présenter une synthèse comparative des missions des SAGI. Pour ce faire, un inventaire bibliographique a été réalisé dans chaque SAGI. Cette revue bibliographique a été organisée sous forme base de données (annexe 9.1) renseignant un maximum de données afin de faciliter l'analyse. Le processus de collecte des documents, sous base de données, est également exposé.

La base de données documentaires présentée dans ce livrable servira de base pour les prochaines étapes.

4. ACTIVITE DE COLLECTE DE DONNEES ET REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

4.1. PROCESSUS DE COLLECTE

4.1.1. Animation

L'une des missions du groupement est d'animer le groupe de travail constitué des six experts contributeurs des six SAGI. Pour ce faire des réunions/sessions de travail ont été organisées régulièrement (périodicité fixée de 1 fois / 2 semaines). Au total cinq réunions ont eu lieu au cours de



cette étape. Afin d'optimiser ce temps de travail, l'ordre du jour était communiqué en amont et des tâches de travail étaient assignées à chacun à la fin de la précédente réunion.

Lors de ces réunions, ont participé : les experts contributeurs des SAGI, les experts principaux CACG et SCP (Solène LALOUX, Fabien BASTIDE, Agathe LEROUX), ainsi que Khaly Fall selon sa disponibilité (représentant des SAGI et Animateur du réseau ROA SAGI). Malheureusement, il a été impossible de réaliser une réunion avec tous les experts contributeurs en même temps, leur absence étant principalement due à des missions de terrains incontournables ou des problèmes de connexion.

Afin d'assurer le suivi et le partage d'information, un compte-rendu a été réalisé à la suite de chaque réunion et partagé à tous.

Un groupe WhatsApp a été mis en place afin de fluidifier les échanges au sein de l'équipe projet.

Afin d'assurer la mobilisation des experts Contributeurs, des relances et des rappels WhatsApp ont été envoyés systématiquement. Des entretiens téléphoniques individuels ont été réalisés entre les réunions.

4.1.2. Synthèses des réunions

Dans un premier temps, il a été question d'ajuster la méthodologie, de décrire les rôles et les attentes de chacun, de présenter les outils utilisés (plateforme de partage de documents en ligne, la base de données, Teams, WhatsApp). Une note d'organisation a été produite pour cela.

Dans un second temps, la prise en main de la plateforme de partage de documents et de la base de données à remplir fut primordiale, un grand temps d'échanges y a été dédié. La trame de la base de données a été constituée sur le modèle utilisé par le COSTEA pour les autres chantiers SAGI.

Dans un troisième temps, la collecte des documents a été mise en place et suivie de près. L'implication des SAGI était impérative sans quoi la collecte de documents n'aurait pas pu avoir lieu. Un suivi auprès de chaque EC a été instauré afin de s'assurer de l'avancement du travail et de l'absence de difficultés. Toute la documentation issue des autres chantiers, fournie par le STP du COSTEA, a été mise à disposition des experts. Cependant, la recherche d'une documentation ciblée sur le sujet a été privilégiée afin d'optimiser le travail (par exemple : fiche de poste, cahier des charges, procédures et instructions, etc...). Les experts contributeurs ont donc été encouragés pour faire la recherche documentaire d'après leur propre pratique de la maîtrise d'ouvrage (ce qui englobe à la fois leur champ d'activités et leur champ de compétence). Par contre, la lecture du Diagnostic institutionnel comparé des SAGI a été « imposée » comme une tâche préalable nécessaire afin de partager le contexte et l'éventuelle diversité des pratiques de maîtrise d'ouvrage que cela sous-entend. L'équipe France a laissé le soin aux experts SAGI de faire l'exercice. A l'issue d'un « premier round », des échanges ont eu lieu pour vérifier la bonne compréhension des résultats attendus et approfondir la recherche.

Ensuite, les experts ont été sollicités pour identifier les thématiques de leurs documents, et les organiser. Ceci a nécessité un échange important en cours d'étape pour expliquer la démarche et la co-construire.

Une fois ceci fait et les documents récoltés mis sur la plateforme de partage en ligne, une première analyse par l'équipe projet a eu lieu. Les éléments manquants ou les précisions à apporter ont été mis



en évidence afin d'avoir une base de données la plus précise et homogène possible. Un premier travail d'approfondissement a été réalisé pour descendre au niveau de la sous-thématique. La sous-thématique devrait permettre au final de couvrir un large panel documentaire.

Les sous-thématiques ont été discutées avec les EC lors de la quatrième réunion. Il a été collectivement décidé que l'identification des sous-thématiques serait proposée par chaque EC en fonction de sa propre documentation et de sa « sensibilité » au métier. C'est la diversité de cette collecte dont nous rendons compte dans ce rapport.

Ces temps de travail réguliers ont permis une entraide et une discussion entre les SAGI. Les documents collectés pouvant être différents entre SAGI, chaque SAGI a entrevu d'autres pistes de recherche à explorer en vue d'enrichir sa revue bibliographique.

A ce stade du chantier (étape 1), l'exhaustivité de la base de données concernant la thématique et les sous-thématiques n'a pas été qualifiée. Les regroupements, reformulations, et compléments de la BDD seront entrepris au démarrage de l'étape 2 car cela constitue déjà un début d'analyse transversale.

4.2. ANALYSE COMPARATIVE EXISTANTE (DIAGNOSTIC COMPARATIF)

4.2.1. Précisions relatives à la définition de la maîtrise d'ouvrage

La maîtrise d'ouvrage – autrement désigné « le maître d'ouvrage » - est une personne physique ou morale pour laquelle un « projet » (des prestations au sens large) est mis en œuvre et réalisé.

Commanditaire du projet, le maître d'ouvrage définit le cahier des charges et par conséquent les besoins, le budget, le calendrier prévisionnel ainsi que les objectifs à atteindre. Le maître d'ouvrage est l'acheteur pour le compte duquel les prestations sont exécutées. Il en est à la fois le pilote et le propriétaire. Donneur d'ordre, le maître d'ouvrage suit le projet durant toute sa réalisation.

La structure qui assure une fonction de maîtrise d'ouvrage doit réaliser de nombreuses tâches pendant le déroulement du projet : validité de l'opportunité, faisabilité, programmation, budget et modes de financement, autorisations administratives, cahiers des charges, recrutement des compétences qui l'assisteront, validation ...

Le maître d'ouvrage peut confier à un tiers l'exercice, en son nom et pour son compte, tout ou partie des attributions.

Ainsi, les SAGI sont à considérer comme :

- des structures exerçant une mission de maîtrise d'ouvrage directe ou qui leur a été déléguée, donc en leur nom et pour leur compte, ou ceux de l'Etat ;
- des entreprises organisées pour assurer les tâches de maîtrise d'ouvrage qui leur sont attribuées ;
- des entités commanditaires prestations nécessaires à la réalisation de leurs projets.



4.2.2. *Éléments du Diagnostic comparé des SAGI*

Dans le cadre du COSTEA, une étude « DIAGNOSTIC COMPARÉ DE 10 SOCIÉTÉS D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DE L'IRRIGATION EN AFRIQUE DE L'OUEST (AMVS, BAGRÉPÔLE, ODRS, ON, ONAHA, OPIB, ORS, SAED, SODAGRI, SONADER) » a été réalisée en 2015 et 2017. Elle a été complétée en 2019 par le diagnostic de l'ANADER (Tchad). L'étude Diagnostic a eu pour objectif de faire état du cadre institutionnel et organisationnel des sociétés nationales d'aménagement, en rapport avec les missions qui leur sont confiées et les activités qu'elles exercent, en prenant en compte leurs évolutions respectives.

Ce diagnostic institutionnel porte sur plusieurs volets, selon la grille d'analyse ayant servi à l'établissement du diagnostic:

- Historique, statut, mandat
- Périmètre d'intervention et caractéristiques techniques du périmètre irrigué,
- Missions et fonctions actuelles en termes de :
 - programmation des aménagements
 - réalisation des ouvrages
 - gestion de la ressource
 - exploitation technique et maintenance des ouvrages
 - appui aux usagers
 - conseil et mise en valeur agricole
 - gestion du foncier
- Éléments contextuels liés aux enjeux et aux évolutions.

Un diagnostic par SAGI a été produit ainsi qu'une synthèse comparative.

Le diagnostic comparé est une donnée bibliographique qu'il s'est agi de valoriser rapidement pour mettre en perspective le travail entrepris sur ce chantier « maîtrise d'ouvrage – technique » : éviter la redondance du travail, poser un premier cadre de compréhension partagé, circonscrire la recherche bibliographique et les sujets, etc....

Nous en présentons ci-après, les principaux éléments significatifs pour ce chantier « maîtrise d'ouvrage ».

- ✓ Les SAGI ont été mises au centre des politiques d'agriculture irriguée et placées comme acteurs principaux de la réalisation d'aménagements (périmètres irrigués, barrages et transferts le cas échéant) avec la gestion de l'eau et de la production associée, voire la commercialisation. Progressivement, dans un contexte global de désengagement de l'Etat, leurs missions ont été recentrées sur une mission de service public de l'eau et de maintenance des principaux ouvrages et périmètres irrigués.



En corollaire du transfert de responsabilité aux usagers pour certaines catégories d'aménagements, les SAGI ont dû s'adapter, se réorganiser pour assurer au mieux leur mission recentrée et fournir un appui technique aux irrigants.

Les tableaux ci-après illustrent les types de périmètres irrigués réalisés.

Tableau 3 : Typologie des périmètres irrigués des SAGI (source Diagnostic comparé)

Tableau 2 : Typologie des périmètres irrigués des SAGI

SAED	SODAGRI	SONADER	ON	OPIB	ODRS	ORS	ONAHA	BAGRÉPÔLE	AMVS
Grands périmètres	Grands périmètres	Grands périmètres	Grands périmètres	Grands périmètres	Grands périmètres	Grands périmètres	Grands périmètres	Grands périmètres	Grands périmètres
Périmètres villageois	Périmètre privé (1)	Périmètres villageois	Agrobusiness					Agrobusiness	Agrobusiness

Tableau 4 : Principales caractéristiques des PI des SAGI (source Diagnostic comparé)

Tableau 3: Principales caractéristiques techniques des périmètres irrigués des SAGI

	Surface équipée	Surface irriguée/an (2014)	Type d'irrigation et desserte	Origine de la ressource	Principales cultures	Taille moyenne des exploitations	Types d'exploitants	Types de redevances
BAGRÉPÔLE	3 900 ha	3 400 ha	Gravitaire (paysannat) ;	Fleuve Nakombé	Riz, maïs	1 ha (paysannat)	Familiaux	Exploitation/maintenance
			Pompage (agroinvestisseurs)			50 ha (agroinvestisseurs)	agroinvestisseurs	
AMVS	6 558 ha	4 920 ha	Gravitaire Aspersion Californien	Rivières Sourou et Mouhoun	Maïs, oignon, riz	0.25 à 0.50 ha 1 ha sur les aménagements récents (paysannat)	Familiaux et privés Vise l'installation d'agroinvestisseurs (plan 2010-2025)	Exploitation/maintenance/aménagement (10% du coût de l'aménagement)
OFFICE DU NIGER	960 000 ha	120 000 ha	Gravitaire avec introduction de l'aspersion	Fleuve Niger	Riz, cultures de diversification	2,20 ha	Familiaux Entreprises agricoles	Maintenance
OPIB	3 000 ha	2 500 ha	Gravitaire	Fleuve Niger	Riz, cultures maraichères	0.60 ha	Familiaux	Maintenance
ODRS	2 444 ha	2 000 ha	Gravitaire	Fleuve Niger	Riz, maïs	< 1 ha	Familiaux	Maintenance
ORS	34 076		Submersion contrôlée Gravitaire (maîtrise totale : 1271 ha)	Fleuve Niger	Riz	1.44 ha	Familiaux	Maintenance
ONAHA	15 226 ha	20 800 ha	Gravitaire, semi-californien, pompage, mixte	Eaux de surface	Riz	0,25 ha à 0,50 ha	Familiaux	Exploitation/Maintenance
				Eaux souterraines	Polyculture			
SAED	116 829 ha	78 000 ha	Réseaux gravitaires	Fleuve Sénégal	Riz	0,5 à 1,5 ha (familiale) 10 à 25 ha (privés) 200 et plus (agrobusiness)	Familiaux Entreprises agricoles	Exploitation/ Maintenance
					Polyculture	1,3 ha	Agrobusiness	
SODAGRI	5000 ha	3 000 ha (potentiel irrigable)	Irrigation gravitaire par submersion	Fleuve Kayanga et rivière Anambé (2 barrages)	Riz, Polyculture		Familiaux et entreprises agricoles	Exploitation (coût du carburant uniquement)
SONADER	20 588 ha	ND	Pompage en général	Fleuve Sénégal	Riz, sorgho, arachide	PIV : de 20 à 50 ha	Familiaux	Maintenance
						MP : de 50 à 200 ha GP : de 200 ha et plus		



- ✓ En termes de structures, les SAGI ont des statuts juridiques différents (EPIC, EPA, SEM, SN). Le statut a une incidence vis-à-vis de relations de la SAGI avec l'Etat et son degré d'autonomie. Il influe aussi sur la nature du droit (public, privé) qui s'applique à la gestion de leur organisation et dans leurs relations aux entreprises, aux usagers, aux collectivités territoriales.

Dans tous les cas, les SAGI assument une fonction commune de maîtrise d'ouvrage déléguée de l'Etat pour la réalisation des aménagements hydroagricoles, et agissent sous la tutelle administrative des ministères de l'agriculture nationaux, à l'exception de Bagrèpôle (placé sous la tutelle du Premier ministre qui supervise directement l'évolution du projet de « Pôle de croissance »). Cette délégation se matérialise sous différentes formes « contractuelles » entre la SAGI et l'Etat : lettres de mission, contrats-plans, programmes, plans stratégiques.

Tableau 5 : Statuts juridiques des SAGI (source Diagnostic comparé)

Tableau 4: Statuts juridiques des SAGI

	BAGRE POLE	AMVS	OFFICE DU NIGER	OPIB	ODRS	ORS	ONAHA	SAED	SODAGRI	SONADER
Statuts juridiques	Société d'économie mixte depuis 2012 (SEM)	Etablissement public de l'état à caractère administratif (EPA)	Etablissement public à caractère industriel et commercial (EPIC)	Etablissement public à caractère industriel et commercial (EPIC)	Etablissement public de l'état à caractère administratif (EPA)	Etablissement public de l'état à caractère administratif (EPA)	Etablissement public à caractère industriel et commercial (EPIC)	Société nationale	Société Anonyme à participation publique majoritaire (SEM)	Etablissement public à caractère industriel et commercial (EPIC)
Ministères de tutelle	Premier ministre	Premier ministre et Ministère de l'Agriculture	Ministère de l'Agriculture	Ministère de l'Agriculture	Ministère de l'Agriculture	Ministère de l'Agriculture	Ministère de l'Agriculture	Ministère de l'Agriculture	Ministère de l'Agriculture	Ministère de l'Agriculture
Type de contrat passé avec l'Etat	Plan stratégique	Plan stratégique	Contrat-Plan Etat-Exploitants Office du Niger	Contrat-Plan Etat-Exploitants-OPIB	Contrat-Plan Etat-Exploitants-ODRS	Contrat-Plan Etat-Exploitants-ORS	Contrat-Programme	Lettre de mission	Lettre de mission	Contrat-programme

Le tableau ci-après illustre la variabilité du degré d'autonomie vis-à-vis de l'Etat, selon les statuts de la structure.



Tableau 6 : Degré d'autonomie selon les statuts

Gouvernance	TYPE	SOUS-TYPE
PUBLIC  PRIVE	Etablissement Public Administratif EPA	Soumis au droit public Service public administratif Différents types de régie (autonome ou pas)
	Etablissement Public Industriel et Commercial EPIC	Soumis au droit privé des sociétés commerciales Service public industriel et commercial
	Société d'Economie Mixte SEM	Répartition participation privée / publique Règles d'organisation et de fonctionnement de type Société Anonyme, conformes au droit privé des sociétés commerciales
	Société Nationale	Sociétés par actions de droit privé. Capital intégralement souscrit par l'État et le cas échéant, par d'autres personnes morales de droit public. La participation directe de l'État est supérieure à 50% du capital social. Les règles d'organisation et de fonctionnement des sociétés nationales sont conformes à des statuts types fixés par décret.
	Délégation du service d'irrigation à un opérateur privé (ou mixte)	Concession, Affermage
	Association d'usagers	Gestion individualisée ou en groupement

- ✓ Un autre point particulier intéressant pour le chantier « maîtrise d'ouvrage » présenté dans le diagnostic comparé de chaque SAGI concerne la liaison de la SAGI avec les autres acteurs selon les activités. Les tableaux « fonction et rôle des acteurs » sont issus des ateliers tenus à Bamako en 2015. Une mise à jour de ces données est prévue en étape 2, notamment pour l'ONAHA dont le contexte réglementaire a évolué avec l'instauration en 2016 des AUEi.

Tableau 7 : Rôle des différents acteurs (source Diagnostic comparé)

TABLEAU 2 : Fonctions et rôle des acteurs du sous-secteur de l'irrigation sur les périmètres irrigués de la SONADER - Source : atelier de Bamako, 10/06/2015

	RÔLES				
	Qui décide ?	Qui finance ?	Qui réalise ?	Qui contrôle ?	Qui appuie ?
Aménagements hydrauliques	Etat	- Etat - PTF - parfois bénéficiaires dans PPI	- SNAAT - Privés	- Bureaux d'étude sur appels d'offres - SONADER	SONADER
Maintenance / Entretien	- GP : SONADER + producteurs - PPI : SONADER + producteurs	Etat via subv de fonctionnement Producteurs via redevance	- Axes hydrauliques : Etat via prestataires privés - GP : SONADER+producteurs - PIV : SONADER + bénéficiaires	SONADER	SONADER
Gestion de l'eau	- OMVS - SONADER - bénéficiaires	- Etat - redevance	SONADER + producteurs	SONADER	SONADER
Appui / Conseil	SONADER	- Etat - PTF	SONADER	Ministère Agriculture/	- SONADER - Centres de recherche - ONG



TABLEAU 2 : Fonctions et activités des acteurs du sous-secteur de l'irrigation dans le bassin de l'Anambé

	RÔLES				
	Qui décide ?	Qui finance ?	Qui réalise ?	Qui contrôle ?	Qui appuie ?
Aménagements hydrauliques	SODAGRI	ETAT/BDF	SODAGRI/SP/	SODAGRI	
Maintenance / Entretien	UNIONS/SODAGRI	ETAT/UNIONS	SODAGRI/UNIONS	SODAGRI	
Gestion de l'eau	SODAGRI/OMVG	ETAT/UNIONS	SODAGRI/UNIONS	SODAGRI	SODAGRI
Appui / Conseil	/	ETAT	SODAGRI	SODAGRI	

TABLEAU 3 : Fonctions et activités des acteurs du sous-secteur de l'irrigation dans la vallée du fleuve Sénégal - Source : Atelier de Bamako, juin 2015

	RÔLES				
	Qui décide ?	Qui finance ?	Qui réalise ?	Qui contrôle ?	Qui appuie ?
Aménagements hydrauliques	SAED	État/PTF/Bénéficiaires	SAED/Secteur privé	Bureaux d'études supervisés par la SAED	CONSULTANTS
Maintenance / Entretien	Unions	Exploitants (redevance FOMAED hydraulique)/fonds publics (subvention)	Entreprises	BE sélectionnés par SAED qui les supervise (via DAM)/Comités d'usagers	SAED
Gestion de l'eau	OMVS/ SAED/Unions	Unions/GIE (via redevance OMVS)/Etat	OMVS/SAED/Unions	SAED	SAED
Appui / Conseil	GIE	État	SAED	Comité de suivi LM	SAED/autres organismes d'Etat

Tableau 3 : Rôle des différents acteurs dans la gestion des périmètres irrigués de Sélingué et Makounga

	Qui décide ?	Qui finance ?	Qui réalise ?	Qui contrôle ?
Aménagements hydrauliques	Etat – ODRS	Bailleurs - Etat	Secteur privé	ODRS
Maintenance Entretien	ODRS - Coopératives	ODRS – Etat - Coopératives	ODRS - Coopératives	ODRS - Coopératives
Gestion de l'eau	ODRS - Coopératives	ODRS – Etat - Coopératives	ODRS - Coopératives	ODRS - Coopératives
Appui / conseil	Etat - ODRS	Etat	ODRS	ODRS

TABLEAU 2 : Rôles et fonctions des acteurs de l'irrigation dans la zone d'intervention de BAGRÉPÔLE - Source : Atelier de Bamako, juin 2015

	RÔLES				
	Qui décide ?	Qui finance ?	Qui réalise ?	Qui contrôle ?	Qui appuie ?
Aménagements hydrauliques	État/PTF	État/Bailleurs/Bénéficiaires	BP/Secteur Privé	BP	/
Maintenance / Entretien	BP	État(SUB)/Bénéficiaires (redevances)	BP/Secteur Privé/Bénéficiaires	BP	BP
Gestion de l'eau	BP/Bénéficiaires	BP/Bénéficiaires	/	/	BP
Appui / Conseil	GIE	État/Bénéficiaires/PTF	BP/Bénéficiaires	?	État/Centres de recherches



TABLEAU 3 : Fonctions et rôles des différents acteurs présents sur les périmètres irrigués de l'ONAHA - Source : Atelier de Bamako du 12/06/2015

	RÔLES				
	Qui décide ?	Qui finance ?	Qui réalise ?	Qui contrôle ?	Qui appuie ?
Aménagements hydrauliques	État avec ONAHA ou Coopératives ou Privé	État + PTF (+ Coopératives (contribution aux travaux))	ONAHA et/ou Privé	DGGR ou Bureaux d'études privés	État et/ou ONG et Coopératives
Maintenance / Entretien	Coopératives et/ou ONAHA	État (via subvention) + ONAHA (via redevances)	ONAHA et/ou Privé et/ou Coopératives	ONAHA / Coopératives si privé réalise si ONAHA réalise, alors DGGR	/
Gestion de l'eau	ONAHA / Coopératives	ONAHA / Coopératives	ONAHA / Coopératives	Coopératives	ONG
Appui / Conseil	Coopératives	État (subventions) Coopératives + PTF	ONAHA	/	Partenaires de recherche et organisations faitières Etat

- ✓ Pour la réalisation des travaux d'aménagements hydro-agricoles, les modalités d'intervention des SAGI vis-à-vis de la maîtrise d'œuvre sont différentes. En général, les aménagements sont réalisés par des entreprises privées sélectionnées par l'intermédiaire des procédures d'appels d'offres. En tant que maître d'ouvrage délégué, la SAGI assure le suivi et le contrôle des aménagements. L'ONAHA se distingue de par son statut d'entreprise qui lui permet d'intervenir en qualité de maître d'œuvre pour la réalisation de travaux d'aménagement et de réhabilitation. La SONADER est mise en concurrence avec la SNAAT, autre établissement public, la SNAAT agissant uniquement en qualité de maître d'œuvre. La SONADER et la SNAAT sont tous les deux soumis aux marchés d'appels d'offres lancés par les Services d'Etat.

- ✓ Les difficultés économiques issues de la réduction des dotations d'Etat depuis les années 1990, et la dépendance à l'aide publique incertaine, sont communes aux SAGI. Le développement de nouvelles concurrences (par exemple avec des services ministériels) accroissent ces difficultés. Les conséquences en termes de ressources humaines sont importantes : forte réduction des ressources humaines, faible attractivité de la rémunération, rotation rapide des agents, risque de perte des compétences, insuffisance des moyens de travail, réorganisations internes, etc.

- ✓ Du fait de leur historique et de leurs spécificités, les SAGI conduisent des activités avec des points communs et des divergences. Le diagnostic institutionnel de chaque SAGI permet d'en dresser une cartographie synthétique. Les contributions des experts SAGI ont complété la description.
 - **SONADER**
 - Maîtrise d'ouvrage déléguée pour l'exécution des études et travaux d'aménagement, et de réhabilitation des infrastructures hydro agricoles publics ;
 - Identification et préparation des projets d'aménagement hydro agricoles (schéma directeur, études APS et APD) ;



- Participation aux tâches de programmation, de réflexion visant à l'amélioration des méthodes d'intervention et à la qualité des équipements réalisés ;
- Contrôle de l'entretien et du fonctionnement des périmètres et infrastructures transférées aux organisations professionnelles.
- Surveillance, entretien et exploitation des infrastructures collectives dont la gestion n'a pas encore été transférée aux organisations professionnelles concernées ;
- Conduite des opérations de transfert des fonctions de gestion de ces infrastructures à des organisations d'utilisateurs qu'elle est chargée de mettre en place, d'assister et d'animer ;
- Charge permanente d'exploitation et d'entretien grâce aux fonds mis en place par l'Etat des infrastructures du domaine public non transférables ;
- Gestion de l'eau ;
- Conseil rural, formation et suivi-évaluation.

La SONADER n'intervient qu'au niveau des périmètres dits collectifs.

La Direction que dirige Cheikh SY, appelée « Direction des Etudes et Aménagements », mène les deux premières missions susmentionnées.

Types d'irrigation: principalement gravitaire dans les grands périmètres collectifs, Groupes Moto-Pompes dans les périmètres villageois.

Origine de la source : fleuve Sénégal, barrages Manantali et Diama, barrage de Fom Gleita

○ **SODAGRI**

- Mission d'agence de développement local
 - Pilotage du développement rural intégré
 - Maîtrise d'œuvre des infrastructures et des aménagements Hydroagricoles
- Mission d'agence d'aménagements Hydroagricoles et d'appui à l'organisation de l'espace rural
 - Maintenance des aménagements structurants et collectifs
 - Gestion de l'eau
- Mission d'agence de développement agricole
 - Appui-conseil et formation des producteurs
 - Suivi-évaluation

Les aménagements hydroagricoles sont caractérisés par de grands périmètres d'initiatives publiques, ouverts à des entrepreneurs privés.

Type d'irrigation : Irrigation gravitaire (par submersion)

Origine de la ressource : fleuve Kayanga et son affluent l'Anambé



La mission d'aménagement hydroagricole et d'appui à l'organisation de l'espace rural concède à la SODAGRI la fonction de maîtrise d'ouvrage déléguée. En découlent les activités suivantes :

- Commanditer et superviser les études ;
- Programmer et contrôler l'exécution des investissements publics ;
- Préparer et faire exécuter, sous son contrôle, les travaux d'entretien des infrastructures Hydroagricoles ;

La SODAGRI agit en tant que maître d'ouvrage dans l'exploitation et la maintenance des ouvrages. A ce titre, elle assume :

- La gestion et l'entretien des barrages, chenaux d'aménés, stations de pompage et canaux structurants (des contrats sont passés avec des prestataires de services pour réaliser ces travaux) ;
- La gestion et l'entretien des stations de pompage ;
- L'entretien des pistes principales.

○ **SAED**

- Maîtrise d'ouvrage déléguée pour les investissements publics en matière d'aménagement et de réalisation d'infrastructures hydroagricoles ;
- Fonction de conseil, d'appui et d'opérateur auprès des différentes catégories socioprofessionnelles et des collectivités locales concernées, directement ou indirectement, par l'agriculture irriguée.

Ses fonctions de maître d'ouvrage délégué et d'appui-conseil confèrent à la SAED la charge de concevoir et de réaliser des travaux d'infrastructures au niveau des vallées du fleuve Sénégal et de la Falémé, ainsi que la responsabilité de former les organisations de producteurs à la gestion des infrastructures qui leur sont transférées une fois les travaux réalisés.

Les aménagements hydro-agricoles de la SAED sont classés selon des critères liés à leur taille (grands, intermédiaires, périmètres villageois), à leur mode de financement (public, privé), ou encore à leur mode de gestion selon s'ils ont été transférés ou non aux Unions hydrauliques.

Les aménagements sont réalisés par des entreprises privées sélectionnées par l'intermédiaire des procédures d'appels d'offres. En tant que maître d'ouvrage délégué, la SAED assure le suivi et le contrôle des aménagements.

A l'échelle du bassin versant, les eaux du fleuve Sénégal sont régulées par les barrages de l'OMVS qui assure la répartition des ressources ; puis la SAED prend le relai et effectue une distribution hiérarchique de l'eau.

Type d'irrigation : Irrigation gravitaire

Origine de la ressource : fleuve Sénégal



○ **ONAHA**

- Contribuer à la réalisation, au développement et à la gestion durable des aménagements hydro-agricoles au Niger en assurant :
 - La maîtrise d'ouvrage déléguée (pilotage des programmes) des aménagements publics pour le compte de l'Etat ;
 - Le suivi des aménagements sur la base d'un inventaire régulièrement mis à jour et des critères d'évaluation des performances.
- Assurer la fourniture de services à caractère industriel et commercial (marchands) permettant l'accomplissement des objectifs de développement fixés par l'Etat incluant :
 - La fourniture de services d'ingénierie et de travaux d'aménagements hydro-agricoles pour le compte de l'Etat et des tiers (collectivités locales, coopératives ou secteur privé, Associations des Usagers de l'Eau d'irrigation)
 - La fourniture de services d'appui aux fonctions d'exploitation et de maintenance des aménagements ;
 - La promotion de prestataires de service communautaires, associatifs ou privés pour l'appui aux irrigants en vue de compléter les services proposés par l'ONAHA.
- Promouvoir et appuyer le développement des filières agricoles irriguées en :
 - Assumant une fonction de veille technologique, de promotion des innovations et de liaison entre la recherche agricole, les services de vulgarisation, les irrigants et les acteurs des filières agricoles ;
 - Conduisant des opérations de vulgarisation et offrant des services de conseil agricole à la demande sur les aménagements hydro-agricoles.

Type d'irrigation : gravitaire, pompage, mixte

Origine de la ressource :

- Fleuve Niger: cuvettes endiguées et aménagées pour la riziculture par pompage ; terrasses non inondables aménagées pour la polyculture ;
- L'Ader-Doutchi-Maggia : retenues collinaires et aménagement en aval pour la polyculture ;
- Goulbis : forages agricoles pour la polyculture ;
- Komadougou : pompages en rivière souvent combinés à l'exploitation complémentaire de forages.

○ **ODRS**

En matière de gestion de l'irrigation :

- Assurer la maîtrise d'ouvrage déléguée pour les études et les travaux ;
- Gérer l'eau des périmètres et des terres aménagées ;



- Assurer l'entretien et la maintenance des réseaux d'irrigation, de drainage et des ouvrages y afférents ;
- Valoriser la retenue d'eau du barrage de Sélingué à travers la réalisation et la gestion d'ouvrages portuaires ;

En matière de développement rural :

- Promouvoir le développement des cultures irriguées et sèches ;
- Assurer le conseil rural et la formation des producteurs ;
- Assister les sociétés coopératives et autres groupements ruraux ;
- Développer la pisciculture et la pêche ;
- Conduire et promouvoir toute autre activité de production agricole concourant au développement de la zone ;

En matière de protection de l'environnement :

- Gérer les ressources naturelles du bassin versant et assurer le suivi environnemental.

Type d'irrigation : gravitaire

Origine de la ressource : fleuve Niger, barrage de Sélingué et pompage pour Maninkoura

○ **Bagrépôle**

- Mettre en valeur le potentiel économique en assurant la promotion et l'attraction des investissements plurisectoriels de type agricole, industriel, commercial et de services et en favorisant l'implantation dans le Pôle d'entreprises intervenant dans le domaine de l'agriculture commerciale, de la transformation agroalimentaire et des services
- Gérer le foncier et les ressources durables du Pôle de croissance de Bagré ;
- Assurer l'entretien des infrastructures et des équipements ;
- Assurer un climat hospitalier et sécurisé pour les affaires ;
- Apporter l'appui nécessaire aux investisseurs et aux producteurs ;
- Rechercher les financements nécessaires à la mise en œuvre des projets et des activités ;
- Développer les partenariats et les nouveaux processus et solutions techniques ainsi que leur mise en œuvre ;
- Accroître la compétitivité des biens produits et des services rendus.

Type d'irrigation : gravitaire par canaux à ciel ouvert, et pompes pour les agroinvestisseurs

BAGRÉPÔLE est responsable de l'entretien et de l'exploitation des infrastructures structurantes suivantes :

- Les canaux primaires et secondaires ;
- Les ouvrages associés ;



- Les pistes primaires ;
- Le réseau électrique (en lien avec la SONABEL) ;
- Les équipements et infrastructures collectives

Origine de la ressource : fleuve Nakambé, le barrage de Bagré

En synthèse, nous proposons ci-après la représentation de l'éventail des interventions des SAGI en maîtrise d'ouvrage, selon les éléments issus du diagnostic comparé des SAGI et des contributions des experts.



Figure 3 : Les activités de maîtrise d'ouvrage selon les SAGI

ACTIVITES DE MAITRISE D'OUVRAGE



- ✓ Une des recommandations du diagnostic comparé est intéressante à relever pour la suite du chantier car elle synthétise à la fois le contexte des SAGI et les attentes vis-à-vis de leurs interventions en tant que maître d'ouvrage :

« Afin de répondre aux multiples enjeux institutionnels, territoriaux, et de gestion de l'irrigation il est notamment souhaitable de réfléchir à (1) une diversification des services et partenariats que les sociétés d'aménagement peuvent être amenées à développer ; (2) des modalités de gestion du foncier permettant de concilier agriculture familiale et agro-entreprenariat au sein de filières structurées ; (3) l'élaboration de politiques de partage des responsabilités qui soient reconnues et assumées par l'ensemble des acteurs ; (4) une tarification du service de l'eau qui soit à la fois acceptable et acceptée par les agriculteurs dans leur diversité et permette de recouvrir les frais d'utilisation et d'entretien des infrastructures grâce à des taux de recouvrement élevés. Ces interventions ne sauraient se faire sans modifier les approches et les choix en termes de conception des aménagements hydroagricoles eux-mêmes afin notamment d'améliorer leur flexibilité. Cela est en effet rendu nécessaire du fait que de nombreux agriculteurs (qu'ils soient familiaux ou entrepreneurs) investissent de leur propre initiative – mais souvent différemment de ce que les gestionnaires mettent en avant ou avaient planifiés. Les interventions ne sauront se faire sans modifier les approches et les choix en termes de conception des aménagements hydroagricoles eux-mêmes afin notamment d'améliorer leur flexibilité » ;

4.3. LES BESOINS DES SAGI FORMULEES VIA LE ROA

Les SAGI, profitant du COPIL de leur réseau ROA à Bamako en décembre 2018, se sont prononcées sur l'orientation à donner au chantier l'AS-SAGI « maîtrise d'ouvrage » sur la base d'un bref questionnaire portant sur : le statut juridique, les domaines d'exercice dans les fonctions de Maître d'Ouvrage délégué et de Maître d'Œuvre, les attentes quant à l'orientation et aux problématiques du chantier « ingénierie » reformulé avec une entrée « maîtrise d'ouvrage ».

Le tableau présenté en annexe fait état de la compilation des réponses des 11 SAGI au questionnaire.

Il ressort des questionnaires et des échanges qui ont eu lieu, les points suivants :

- Du fait de la différence de leurs statuts juridiques, le contenu des missions de maîtrise d'ouvrage des SAGI est différent. La plupart des SAGI, n'assurent pas de fonction de maîtrise d'œuvre, cette dernière étant confiée à des consultants, bureaux d'études, entreprises recrutées, mais les SAGI concernées doivent en assurer un suivi sous une forme ou une autre, cela suppose donc qu'elles doivent en avoir les compétences.



- **L'articulation et la relation entre Maître d'ouvrage et Maître d'œuvre ressort comme un thème de travail important.** Il pourrait s'agir de produire des référentiels juridiques, managériaux, organisationnels et comportementaux pour gérer efficacement ces relations (réduire les asymétries). Mais il pourrait également s'agir de formations, de documents pédagogiques, etc.
- Des attentes et besoins très forts sont exprimés en termes de **renforcement des capacités dans les domaines d'un management stratégique et opérationnel** prenant en compte les domaines majeurs couverts par leur fonction de Maître d'ouvrage délégué :
 - Dans le domaine de l'élaboration de dossiers, qu'il s'agisse de TDR ou de DAO. Le renforcement des capacités dans ces domaines devrait leur permettre de mieux définir, selon le cas les profils d'experts/ressources humaines requis, d'estimer/discuter/négocier plus justement le nombre d'ho/j nécessaires,
 - dans le domaine de suivi/contrôle autant des études que des travaux, leur permettant de mieux juger de la « bonne » ingénierie, la faire évoluer en fonction des résultats qu'ils observent sur le terrain, et faire en sorte que les ingénieurs-conseils qu'ils recrutent leur proposent et exécutent le service qui convient.
- Parmi les problématiques importantes que devait prendre en charge le chantier figurent la conception des ouvrages, le contrôle de la qualité de leur réalisation, leur exploitation et maintenance, avec un besoin très clairement exprimé de meilleure performance et de durabilité.

En conclusion des discussions, la proposition d'orientation donnée au chantier SAGI « maîtrise d'ouvrage » a été la suivante :

- Renforcer les capacités en matière de maîtrise d'ouvrage, en particulier sur des dimensions techniques ;
- Réorienter le chantier sur les composantes techniques de la « maîtrise d'ouvrage » parce que les dimensions institutionnelles liées aux enjeux fonciers, le transfert de gestion de l'eau, et les filières font l'objet de chantiers spécifiques ;
- Travailler ultérieurement sur la conception des systèmes d'irrigation.



5. ANALYSE DU RECUEIL DOCUMENTAIRE

5.1. LE TABLEAU BASE DE DONNEES

Le tableau de base de données a été fourni à chaque EC afin qu'il puisse l'alimenter en parallèle de sa recherche documentaire.

La conception du tableau est issue du modèle utilisé par le COSTEA dans les autres chantiers SAGI, avec un objectif de mise en ligne sur les plateformes (ROA, COSTEA). La structure du fichier n'a donc pas été modifiée. Une reformulation partielle des types de documents a été proposée.

La première partie du tableau est composée des champs suivants :

SOURCE (Auprès de qui le document a été collecté ?)	TYPE DE DOCUMENT :	TITRE	ANNEE	AUTEUR	AUTEURS ASSOCIES	EDITEUR /INSTITUTION	FINANCEUR	Nb PAGES	Degré de pertinence du document (1 à 5 : 1 pas pertinent du tout et 5 très pertinent)	Description
	- Document stratégique - Plan d'actions - Rapport d'étude - Rapport d'audit - Rapport d'activité - Tableau de bord - Présentation PPT - Note - Fiche technique - Actes d'ateliers - Article - Thèse - Texte réglementaire									

La deuxième partie du tableau est composée des champs thématiques et sous-thématiques.

5.2. RESULTAT GENERAL

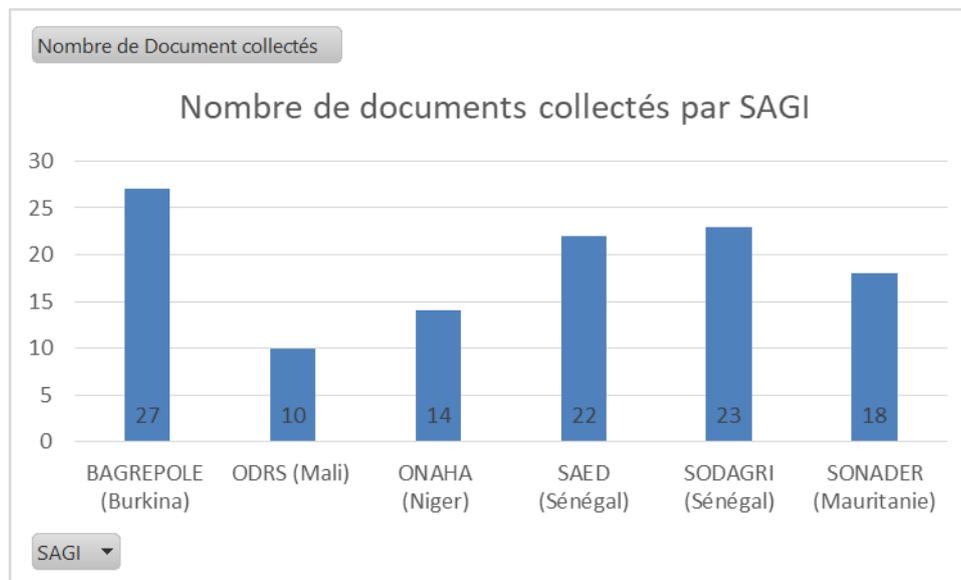
Parmi les 6 SAGI, Bagrêpôle a pu récolter le plus grand nombre de documents (27) alors que l'ONAHE et l'ODRS n'ont pas dépassé la quinzaine d'ouvrages chacun.

Ceci étant, si ces indications peuvent montrer le niveau de documentation au sein des SAGI, la qualité de l'archivage et de collecte, elles ne présument en aucun cas de la qualité des missions de MOA. En effet :

- Le nombre de documents disponibles ne dit rien sur la qualité de leur contenu ;
- Certains documents disponibles forment en réalité des parties (chapitres) d'un seul ouvrage.



Figure 4 : Nombre de documents collectés



5.3. THÉMATIQUES RETENUES

Dans un premier temps, **trois thématiques principales** reflétant les étapes clefs de la maîtrise d'ouvrage ont été proposées et unanimement retenues par les experts contributeurs :

Thème 1 : Identification

Thème 2 : Planification

Thème 3 : Exécution

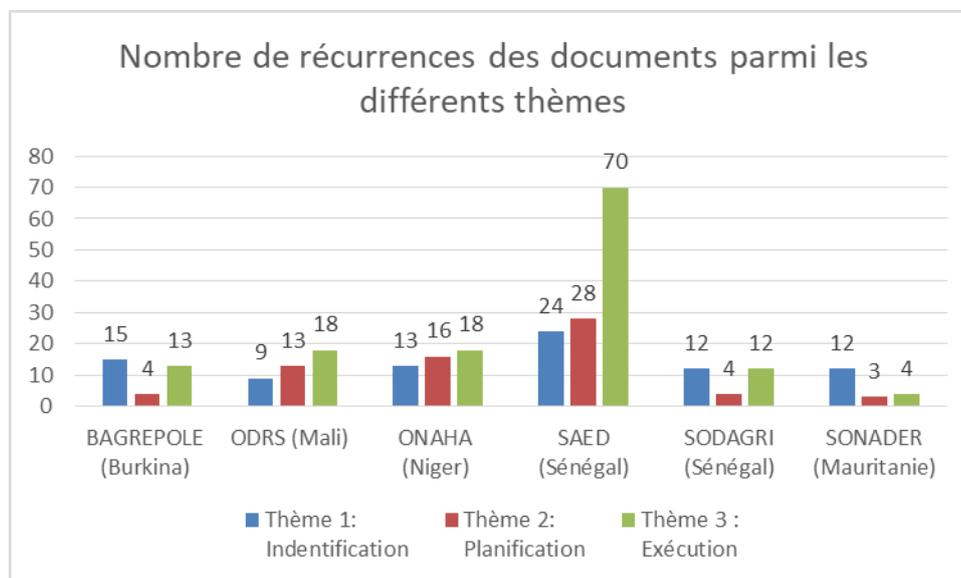
Chacun des **114 documents** collectés par les EC a été associé à un ou plusieurs de ces 3 thèmes selon leur contenu. Les récurrences par SAGI et par thème sont synthétisées ci-dessous.

Tableau 8 : Récurrence des documents par thème

	Thème 1: Identification	Thème 2: Planification	Thème 3: Exécution
Nombre de récurrences de documents déposés par BAGREPOLE (Burkina)	15	4	3
Nombre de récurrences de documents déposés par ODRS (Mali)	9	13	18
Nombre de récurrences de documents déposés par ONAHA (Niger)	13	16	18
Nombre de récurrences de documents déposés par SAED (Sénégal)	24	28	70
Nombre de récurrences de documents déposés par SODAGRI (Sénégal)	12	4	12
Nombre de récurrences de documents déposés par SONADER (Mauritanie)	12	3	4
Total	85	68	135



Figure 5 : Répartition des documents par thème



La figure montre que selon les SAGI, les 3 thèmes sont couverts de manière hétérogène par le corpus documentaire. En effet, chez certaines (Bagrépole, SODAGRI, SONADER), la « Planification » est relativement moins représentée que les deux autres thèmes. Ailleurs (ODRS, ONAHA), la couverture documentaire des trois thèmes principaux est relativement proportionnée. Enfin, on note que la bibliographie de la SAED reflète l'importance de « l'Exécution » dans cette SAGI.

De manière générale, le thème 2 « Planification » présente toutefois moins de références dans les documents collectés que les deux autres thèmes (2 fois moins que l'Exécution notamment). L'exécution correspond au contraire au thème le plus représenté parmi les documents recueillis, en particulier au sein de la SAED dont la bibliographie y fait de très nombreuses références (70).

5.4. SOUS-THEMATIQUES ET GROUPES DE THEMATIQUES

Une fois les trois thèmes principaux de la MOA retenus par les experts contributeurs, il leur a été demandé de classer par sous-thématique les **114 documents** qu'ils avaient alors collectés.

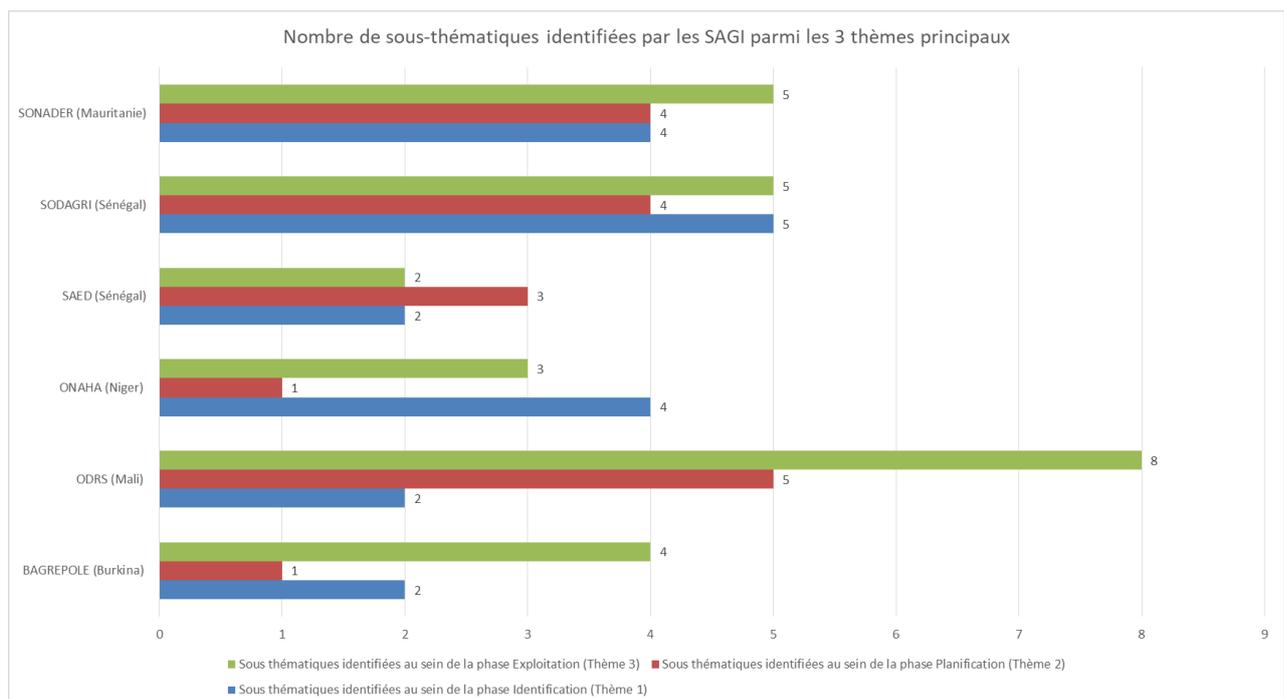
Suite à ce travail de classement, pas moins de **61 sous-thématiques** ont spontanément émergé (avant traitement des doublons).

Le tableau ci-dessous présente les sous-thématiques identifiées par les SAGI parmi les 3 thèmes principaux et le recours qu'elles en ont eu :



Tableau 9 : Nombre de sous-thématiques documentées

	Thème 1: Identification	Thème 2: Planification	Thème 3: Exécution	Total
Nombre de sous-thématiques identifiées par les EC	19	19	23	61
Nombre de sous-thématiques exploitées par BAGREPOLE (Burkina)	2	1	4	7
Nombre de sous-thématiques exploitées par ODRS (Mali)	2	5	8	15
Nombre de sous-thématiques exploitées par ONAHA (Niger)	4	1	3	8
Nombre de sous-thématiques exploitées par SAED (Sénégal)	2	3	2	7
Nombre de sous-thématiques exploitées par SODAGRI (Sénégal)	5	4	5	14
Nombre de sous-thématiques exploitées par SONADER (Mauritanie)	4	4	5	13
Nombre de sous-thématiques exploitées par plusieurs SAGIs				4



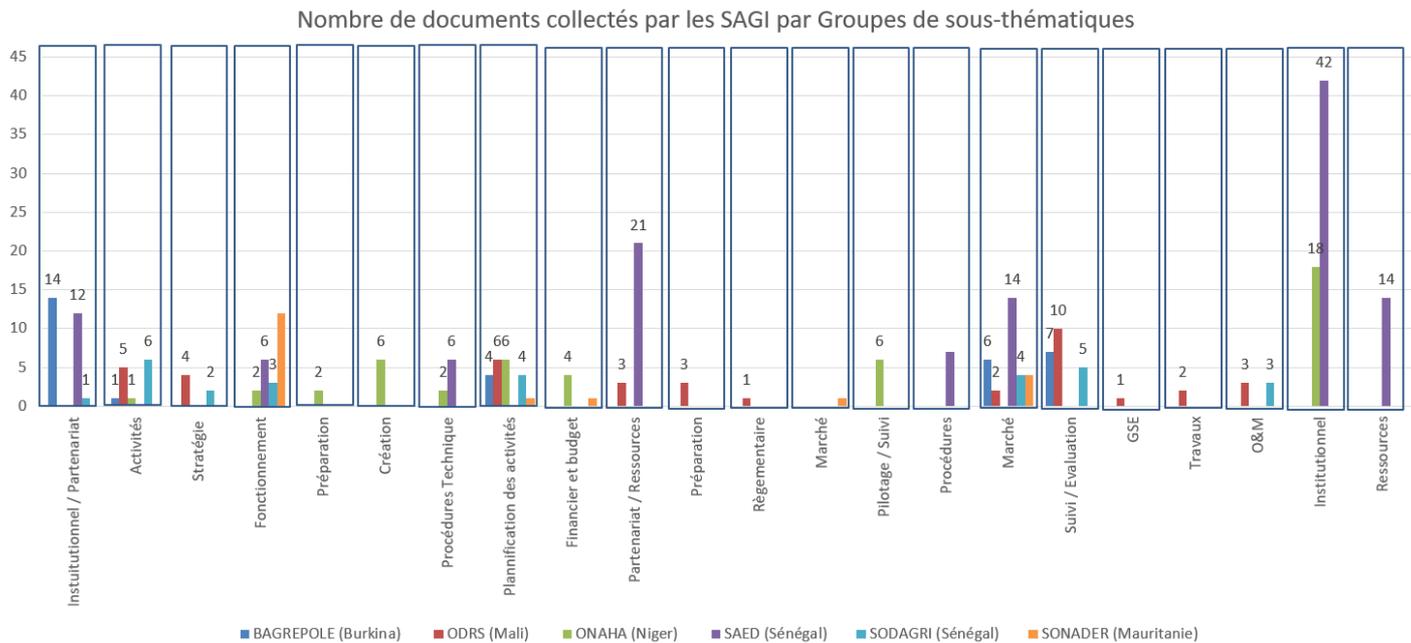
D'un point de vue général, les 3 thèmes principaux ont bénéficié d'un nombre analogue de sous-thématiques. Nous observons que la SONADER, la SODAGRI et l'ODRS, ont su distinguer un grand nombre de catégories parmi les 3 thèmes principaux. La SAED, l'ONAHA et Bagrèpôle ont eu recours à moins de sous-thématiques pour classer leurs documents.

La thématique qui a bénéficié du plus grand nombre de sous-thématiques est la Thématique 3 « Exploitation », pour laquelle 23 sous-catégories ont été proposées. Il est à noter que certaines sous-thématiques (4) ont été exploitées par plusieurs SAGI.



Face au grand nombre de sous-thématiques identifiées, il a été décidé de les regrouper en 20 « groupes » de manière, au vu du contenu des documents qui y font écho, à faciliter le traitement, les doublons et les similarités.

Figure 6 : Groupes de sous-thématiques



Au vu de ces résultats, nous pouvons présumer au travers des thèmes traités dans les documents collectés, que chaque SAGI a exercé une priorisation implicite (naturelle ?) parmi les différentes sous-composantes de la MOA.

Pendant, à ce stade,

- l'adéquation entre le contenu des documents et leur classification n'a pas été vérifiée ;
- la pertinence de la documentation doit être évaluée transversalement entre les SAGI en fonction de la mise en perspective du chantier présenté dans le présent Livrable 2 ;
- le traitement des doublons n'a pas encore été effectué ;
- Des fusions doivent être envisagées lors de la prochaine étape en ce qui concerne les sous-thématiques et les groupes de sous-thématiques ;
- Des compléments bibliographiques seront recherchés au sein des SAGI en début de prochaine étape afin d'harmoniser la collecte sur les sous-thèmes qui ressortiront comme pertinents.



6. PREPARATION DES ATELIERS

Conformément aux TDRs deux ateliers doivent avoir lieu, lors de l'étape n°3 et l'étape n°4, dans deux SAGI différentes.

Le choix des deux SAGI accueillant ces ateliers a été fait en concertation avec les six SAGI lors de cette première étape. Le Co-pilote (EC de la SONADER) a été chargé d'animer cette décision entre les SAGI et les directeurs des SAGI.

A ce jour, il a été décidé que

- **la SONADER accueillera l'atelier n°1 en janvier 2022,**
- **la SODAGRI accueillera l'atelier n°2 en février 2022.**

Comme indiqué dans le rapport de démarrage, le bon déroulement des étapes 3 et 4 dans un calendrier resserré en début d'année 2022, nécessite une très grande anticipation de ces ateliers dès l'étape n°2. L'organisation de ces deux ateliers se fera en collaboration entre la CACG, la SCP, les deux SAGI ainsi que le co-pilote. L'implication du STP COSTEA et du ROA dans cette organisation sera étudiée dès la prochaine étape n°2.



7. ANNEXES

7.1. TABLEAU DE COMPILATION DES REPONSES DES 11 SAGI AU QUESTIONNAIRE DE BAMAKO EN 2018



SAGI	Orientation à prendre par le chantier	Problématiques à prendre en charge			
			Md'Ouv.	Ing.	O&M
AMVS	Qualité des ouvrages hydrauliques et gestion efficace de l'eau d'irrigation	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation de l'eau et Aménagements hydro agricoles - Gestion efficace de l'eau d'irrigation - Opérations et maintenance des infrastructures hydrauliques 	X	X	X
ANADER	Conception des ouvrages adaptés aux besoins Compétences techniques pour la conduite des études et le suivi des travaux. Prise en charge des fonctions de maîtrise d'ouvrage	<ul style="list-style-type: none"> - Conception des ouvrages - Montage des dossiers techniques - Mise en exploitation des ouvrages - Entretien des ouvrages - Gestion concertée des ouvrages avec les usagers 	X X X	X	X X X
BAGREPOLE	Qualité de la conception et Suivi efficace des réalisations pour garantir la durabilité des ouvrages	<ul style="list-style-type: none"> - Qualité des études - Qualité du suivi des travaux - Qualité des ouvrages - Exploitation, gestion, entretien des ouvrages 	X X	X X	X
ODRS	Soutenir l'exécution qualitative des études et des travaux	<ul style="list-style-type: none"> - Identification des sites et pertinence des ouvrages structurants - Conception des ouvrages - Montage des dossiers techniques - Exploitation et gestion des ouvrages - Entretien et la maintenance des ouvrages 	X X X	X X	X X
ON	Renforcement de capacité du personnel de la maîtrise d'ouvrage déléguée avec implication des exploitants dans la recherche de financement, les TDR, les études et les travaux	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de sérieux de certains maîtres d'œuvre 	X		
ONAHA	Le chantier ingénierie doit s'intégrer dans le chantier maîtrise d'ouvrage qui répond au mieux aux attentes de la SAGI et des différents acteurs partenaires de l'irrigation	<ul style="list-style-type: none"> - Cadre juridique - Supervision de la qualité des études techniques réalisées par les maîtres d'œuvre ou les bureaux d'études recrutés - Appui des producteurs à formuler leurs attentes sur les options d'aménagement et en définir le mode de gestion - Ingénierie sociale - Expertise complémentaire pour le suivi de la qualité des prestations apportées aux producteurs 	X X X X ?	X X	
OPIB	Amélioration des prestations des maîtres d'œuvre et recadrage de l'interaction entre un maître d'œuvre et le maître d'ouvrage délégué	<ul style="list-style-type: none"> - Interaction entre les responsabilités entre maître d'œuvre et maître d'ouvrage délégué - Passation des marchés par le maître d'ouvrage délégué - Ordonnancement des paiements de prestations d'un maître d'ouvrage délégué - Recrutement d'un maître d'ouvrage délégué dans les grands travaux d'aménagements 	X X ? ?		

SAGI	Orientation à prendre par le chantier	Problématiques à prendre en charge			
			Md'Ouv.	Ing.	O&M
ORS		<ul style="list-style-type: none"> - Référentiel ou normes techniques à respecter par chaque type d'aménagement pour son fonctionnement optimum - Référentiel d'utilisation d'experts hommes/mois pour chaque type d'études ou de travaux d'aménagement - Référentiel d'experts adéquats à utiliser par type d'étude ou de travaux 	X	X	
SAED	<p>Modèle de management stratégique et opérationnel avec des moyens financiers satisfaisants et des ressources humaines qualifiées qui œuvrent pour l'atteinte des objectifs.</p> <p>Mise en place d'outils de gestion et de moyens pour le renforcement des capacités</p> <p>Gestion intégrée et participative des ressources qui implique l'ensemble des acteurs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Relation type et coût d'aménagement et durabilité - Gestion de l'eau, ressources non renouvelable - Mesures de résilience face aux changements climatiques - Mode de structuration et d'organisation pour une gestion plus efficace - Quelles ressources financières alternatives par quelles activités ? 	X X X X ?	X X	X
SODAGRI	<p>Définition claire en termes d'approfondissement de la fonction ingénierie dans toute sa diversité tout en le convertissant en un outil devant aider à l'efficacité de la SAGI dans ses interventions traditionnelles.</p> <p>Ingénierie devrait rimer avec mise à disposition régulière de solutions techniques et méthodologiques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Rendre adaptable le concept à des environnements juridiques variés - Définir des méthodologies / approches cohérentes et ayant une dimension systémique prenant en compte des dimensions sociale, technique et institutionnelle - Participation de toutes les parties prenantes dès la phase d'identification des actions de développement agricole - Mécanismes d'évaluation et de mesures d'impact des initiatives de développement agricole à des périodes appropriées 	X X ?	X X	
SONADER	<p>Référence à l'étude de restructuration de la SONADER faite en 2018 dans le cadre du PGIRE II.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Normes d'aménagements hydro-agricoles applicables à toutes les SAGI, - Ingénierie durablement performante pour la lutte contre les plantes aquatiques envahissantes (Typha), - Gestion efficace de l'eau entre les irrigants (Maîtrise tour d'eau) - Une ingénierie durablement performante et à moindre coût pour les périmètres maraichers (supérieurs à 5ha) 	X	X X X	X X

7.2. BDD DU RECUEIL DOCUMENTAIRE

La base de données est jointe en fichier Execl.



7.3. CR DES REUNIONS ETAPE 1



Chantier COSTEA – SAGI

« Maîtrise d'ouvrage et ingénierie des aménagements hydroagricoles »

REUNION 1 : 2021-06-09

Participants :

Solène LALOUX	Chef de mission	CACG	France
Agathe Leroux	Assistante opérationnel	CACG	Sénégal
Fabien BASTIDE	Spécialiste en approche participative	SCP	France
Augustin TIENDREBEOGO	Ingénieur Génie Civil/Directeur de l'Aménagement et de la Maintenance des Infrastructures	Bagrépole	Burkina
Cheikh Tidiane SY	Directeur des Etudes et Aménagements	SONADER	Mauritanie
Mme Fary Der THIAM	Chef de Service Aménagement et Gestion de l'eau	SODAGRI	Sénégal
Mme AWA SARR	Ingénieur Génie Rural, Chef de la Division Etudes et Travaux à la Direction des aménagements	SAED	Sénégal
Mr Ibrahim INSITAK	Directeur des Infrastructures, du matériel et de l'Atelier à l'ONAHA	ONAHA	Niger
Khaly Fall	Représentant des SAGI + Animateur du réseau des SAGI (ROA)	COSTEA	

Excusé :

Hamet KEITA	Ingénieur Génie Rural/Hydraulicien, Chef du Département Aménagement Infrastructures et Equipements Ruraux	ODRS	Mali
-------------	---	------	------

Objectif de la Réunion

L'objectif de réunion est de lancer le projet après diffusion de la note introductive en mai 2021, et de faire un premier échange avec tous les experts contributeurs afin d'organiser et cadrer les contributions de chacun. Il est également question de rappeler le calendrier, présenter le tableau de recueil bibliographique et échanger sur le choix du co-pilote.

1. Introduction

Ce chantier a été proposé à l'issue d'une réunion du COSTEA menée à St Louis en 2016 portant sur la collaboration entre les 11 SAGIs. 3 chantiers ont déjà démarré : Filières, Foncier, Transfert des infrastructures aux irrigants. Le chantier « Maîtrise d'ouvrage et ingénierie des aménagements hydroagricoles est le 4^{ème} chantier de l'Action Structurante SAGI du COSTEA.

2. Tour de Table

Chaque participant se présente : fonction, ancienneté dans la SAGI, connaissance du COSTEA, connaissance du ROA, connaissance des chantiers SAGI.

Remerciements à chacun pour s'être rendu disponible malgré parfois des conditions difficiles (pluies, terrain).

3. Calendrier

Le calendrier est serré, une attention particulière doit être mise en place au respect des délais. Le démarrage tardif est dû à l'indisponibilité en avril et mai de l'équipe « France ».

Pour optimiser le temps de travail, l'équipe travaillera pas à pas, sous l'animation de CACG/SCP « au plus serré possible ».

Pour cette première réunion, les étapes ne sont pas toutes détaillées afin de ne pas se disperser.

4. Organisation

- Le budget du projet prévoit 18j de travail rémunéré par SAGI sur l'ensemble de la mission => moyenne de 3j par mois de travail. Ceci constitue un temps minimum ; libre à la direction des structures de mobiliser plus de moyens (humains, temps) afin d'assurer l'atteinte des objectifs.
 - ✓ Vigilance sur ce point : s'assurer que l'implication des experts est bien clarifiée dans les structures afin d'éviter la surcharge de travail
- Le copilote bénéficie de 8j supplémentaires
Les SAGI ne portant pas de mandat de Copilote sur d'autres projets sont par défaut privilégiées pour assurer ce rôle : Il s'agit de la **SONADER**, l'ODRS et la SODAGRI. La SONADER, moins impliquée par ailleurs, est privilégiée par le COPIL du Réseau ROA.
 - ✓ L'équipe « France », mandataire de la prestation, tient toutefois à instituer cette affectation de co-pilotage sur la base du volontariat de manière à assurer l'engagement et l'appropriation du rôle (et par extension la qualité du mandat) par la structure qui en aura la responsabilité.
- Les conventions CACG/SAGI sont en cours d'envoi.
Les experts relèvent que chaque représentant du SAGI se voit missionner pour le présent chantier au sein de sa structure. Du temps dédié sera nécessaire. Le problème de la disponibilité pour certain(e)s se pose au vu de leur charge de travail pour le mandat « régalien » de la SAGI. Il est donc nécessaire d'indiquer les modalités de mobilisation des experts de manière claire dans les conventions.
 - ✓ L'équipe ci-présente a été proposée dans l'offre et retenue. Les experts ont été proposés après discussion avec chaque SAGI. Ceci constitue donc le 1^{er} engagement des structures. On considère que la présente réunion acte le lancement du projet. Il est nécessaire que chacun entre en contact avec sa direction générale pour échanger sur les points suivants :

- Sensibiliser sur l'importance du chantier
 - Informer du démarrage de la prestation
 - Connaître de degré d'implication des directions
 - S'assurer d'avoir les moyens d'intervention (18j/expert sur l'ensemble de la prestation)
 - Possibilité aussi d'associer un collaborateur en appui (comme le fait l'équipe de coordination CACG/SCP ex : Agathe, Paola...)
- ✓ La CACG propose une réunion spécifique avec les Directeurs des SAGI à l'occasion des conventionnements (en cours) après la mi-juin.
- Le rôle de la CACG/SCP a été rappelé. En effet l'un des enjeux de ce projet est la définition des rôles afin que chacun puisse avancer sur ses missions. La CACG/SCP a un rôle d'animateur de groupe de travail. Les experts sont les contributeurs. La CACG/SCP va accompagner les SAGI à organiser la collecte documentaire, l'analyse et la production des éléments. Ce sera un soutien technique et organisationnel. De par son expérience de maîtrise d'ouvrage et des SAGI, l'appui CACG/SCP sera thématique le cas échéant.

5. Recueil bibliographie et priorisation thématique

Le tableau de recueil bibliographique a été présenté. Il suit la trame du COSTEA. Ce tableau sera complété par les experts contributeurs.

- ✓ Attention il ne faut pas modifier la structure du tableau.

Chaque SAGI remplit son tableau. Il faudra veiller à remplir chaque colonne (rose) et identifier les thématiques abordées dans le document concernant le chantier « MOA-Ingénierie ». Le tableau sera complété au fur et à mesure en version V2, V3 etc. La compilation des SAGI sera réalisée par la CACG/SCP.

Il s'agit ici de trier la bibliographie qui concerne uniquement l'aspect Maîtrise d'ouvrage – dimension technique pour la réalisation des aménagements. Ce sera ensuite élargi à la gestion technique du service de l'eau (exploitation-maintenance, et redevance).

Il existe certains documents de référence dont il faut prendre connaissance (qui seront mis à disposition des experts dans les prochains jours)

- L'étude Diagnostic comparatif des SAGI
- Partenariat SAED/CACG/SCP sur le diagnostic de maîtrise d'ouvrage pour la SAED
- Khaly Fall (COSTEA) nous partagera le CR de l'atelier de Bamako sur l'ingénierie SAGI

Ce travail de recherche bibliographique a pour objectif d'avoir une vision globale de ce qui est disponible comme documents et informations. A la suite de cela, les SAGIs choisiront les sujets à prioriser et à approfondir.

Pour démarrer le travail documentaire, l'équipe France va adresser une première liste de documents et thématiques à explorer (Ex : procédure/attribution de marché de travaux).

- ✓ Le COSTEA a mis à disposition un fond documentaire issu des autres chantiers. Il convient donc de cibler la recherche complémentaire au plus juste.
- ✓ **La SAED (Awa et Khaly), du fait de son expérience, adresse le plus rapidement possible une première liste de type de documents qui traitent du thème**

MOA/Ingénierie au sein de cette SAGI. Cela permettra aux autres SAGI de démarrer leurs recherches.

6. Les modalités de travail (outils de communication et organisation)

Une bonne communication est primordiale pour le bon déroulement du projet. Pour cela, il est nécessaire d'accuser réception lors de mails contenant des informations (*ex : nous n'avons pas eu de retour lors du partage de la première note de cadrage*) cela permet de s'assurer que dans un premier temps vous avez bien reçu le mail et dans un second temps l'information.

a. Outils de communication

Les outils de communication et d'échanges retenus sont :

- **Teams** : visio conférence
- **NetSync** : dépôt de documents - Les codes et lien d'accès vont être créés
- **WhatsApp** : échanges ponctuels, informels (groupes ou individuel)

Un Tuto pour NetSync et Teams peut être créé si besoin.

b. Organisation

Khaly Fall sera invité à chaque réunion, sa participation dépendra de ses contraintes.

Il est important de mobiliser les directeurs de chaque SAGI. C'est pourquoi leur présence est souhaitable lors de la prochaine réunion. Cela sera l'occasion de leur rappeler l'objectif du chantier, et d'échanger sur la disponibilité et l'implication de l'expert.

Afin d'animer ce groupe de travail, un rituel de réunions tous les 15 jours est à organiser et à prévoir. Cette proposition est acceptée. Suite aux contraintes de chacun, le créneau de réunion choisi est le jeudi. L'horaire n'a pas été arrêté (attention au décalage horaire).

- *Options possibles :*
 - 15h00-17h00: Sénégal, Mauritanie
➔ 14h00-16h00 pour le Niger
 - 10h00 – 12h00 : Sénégal Mauritanie
➔ 09h00-11h00 pour le Niger

Il a été convenu que des rappels quelques jours avant la réunion seront être mis en place en ajoutant l'ordre du jour de la réunion. En cas d'impossibilité, les experts chercheront à se faire représenter par un collègue de la SAGI.

7. Prochaines étapes

Afin de donner de la visibilité, la nature des 2 prochaines réunions a été discutée.

- Réunion n°2 avec les directeurs des SAGI
- Réunion n°3 collecte documentaire

Les prérequis pour la prochaine réunion sont :

- Avoir téléchargé Teams
- Avoir Consulté NetSync
- Avoir pris connaissance des documents de référence mis à disposition
- Création du groupe Whatsapp

- Avoir reçu de la SAED une première Liste (exemple) de documents, en avoir pris connaissance
- Compléter autant que possible le tableau de recueil bibliographique

La prochaine réunion aura lieu le jeudi 24 Juin (*heure à déterminer*)

Chantier COSTEA – SAGI

« Maîtrise d'ouvrage et ingénierie des aménagements hydroagricoles »

REUNION 2 : 24/06/2021

Participants :

Solène LALOUX	Chef de mission	CACG	France
Fabien BASTIDE	Spécialiste en approche participative	SCP	France
Jean-Philippe LUC	Directeur commercial International	CACG	France
Augustin TIENDREBEOGO	Ingénieur Génie Civil/Directeur de l'Aménagement et de la Maintenance des Infrastructures	Bagrêpôle	Burkina
Nicolas KOBIANE	Secrétaire Général	Bagrêpôle	Burkina
Hamet KEITA	Ingénieur Génie Rural/Hydraulicien, Chef du Département Aménagement Infrastructures et Equipements Ruraux	ODRS	Mali
Draman DJURTE	Directeur Général Adjoint	ODRS	Mali
Fary Der THIAM	Chef de Service Aménagement et Gestion de l'eau	SODAGRI	Sénégal
Alpha Bocar BALDE	Directeur Général	SODAGRI	Sénégal
AWA SARR	Ingénieur Génie Rural, Chef de la Division Etudes et Travaux à la Direction des aménagements	SAED	Sénégal
Djibrill SALL	Directeur des Aménagements	SAED	Sénégal
Mr Ibrahim INSITAK	Directeur des Infrastructures, du matériel et de l'Atelier à l'ONAHA	ONAHA	Niger
Khaly Fall	Représentant des SAGI + Animateur du réseau des SAGI (ROA)	COSTEA Saed	Sénégal

Excusé :

Cheikh Tidiane SY	Directeur des Etudes et Aménagements	SONADER	Mauritanie
-------------------	--------------------------------------	---------	------------

1. Objectif de la Réunion

Ordre du jour de la réunion :

- Conventions
- Plateforme d'échange de fichiers
- Planning
- Organisation de la collecte bibliographique

2. Introduction

Remerciements pour la présence des experts et la présence des Directeurs qui ont pu se joindre à la réunion. Le soutien des Directions des SAGI aux experts est important pour la mobilisation interne.

Cheikh SY n'ayant pas pu se joindre à nous, Solène le recontactera directement pour faire un point avec lui.

Les Directeurs et représentants des Directeurs remercient pour l'invitation à la réunion, tous soutiennent le projet. Chacun prend la parole pour un mot introductif.

3. Conventions

Les conventions sont présentées par la CACG. Elles ont été envoyées et sont en circulation interne au sein des SAGI. Les points soulignés sont les suivants :

- Modèle de convention similaire à celui déjà utilisé pour d'autres chantiers SAGI.
- Pas d'observations majeures de la part des SAGI
- Article sur les assurances : pas d'attestation à transmettre pour la signature de la convention, c'est un engagement de la SAGI
- Effort fait de CACG pour payer un acompte de démarrage (30%) afin de permettre une réelle mobilisation des experts très rapidement, et ce dès retour des conventions signées. Les acomptes sont jalonnés à l'avancement du chantier (1^{er} acompte à la signature de la convention, 2^{ème} acompte à la fin du 1^{er} atelier, solde à la fin de la mission)
- CACG demande un retour de convention pour la semaine prochaine (semaine n°26)
- Les coordonnées bancaires doivent être renseignées avec précision pour éviter les problèmes de paiement
- Le paiement des experts se fait par la CACG aux SAGI directement. Les SAGI ne prennent pas en charge les frais des ateliers

4. Planning

Le planning du travail est présenté en séance. Joint au CR.

Il a été ajusté et intégré au rapport de démarrage soumis au Costea le 14/06/2021. Nous attendons d'éventuelles remarques du Costea. Nous considérons ce planning « juin21 » comme notre base de travail.

- Le planning ajusté respecte la durée de 10 mois des TDR
- L'ajustement du planning tient compte du décalage de démarrage d'une part, et de deux contraintes : les congés estivaux et les congés de fin d'année
- La durée de la phase bibliographique a été portée à fin août avec remise IMPERATIVE du livrable 2 « bibliographie » le 31/08 au COSTEA
- Les experts doivent travailler dès maintenant pour **finaliser leur revue bibliographique avant mi-août**. L'équipe France et experts SAGI doivent se coordonner afin de s'assurer que la collecte se déroule comme nécessaire. C'est l'objet des prochaines réunions d'équipe
- La phase 2 d'analyse - au cœur du chantier – se déroulera sur 4 mois cet automne
- La préparation de l'atelier 1 sera anticipée dès novembre 2021 pour une tenue en janvier 2022
- L'atelier 2 succèdera rapidement à l'atelier 1. La mission va se dérouler très rapidement (10 mois, ça passe très vite) nécessitant une bonne organisation de chacun pour optimiser le travail, et une bonne animation par CACG/SCP et le co-pilote
- Nous pouvons aussi nous appuyer sur l'animateur du réseau des SAGI
- En cas de re-discussion du planning avec le COSTEA, la CACG/SCP consultera les experts (cette étape interne n'a pas pu avoir lieu compte tenu de l'urgence à rendre le rapport de démarrage)

5. Ateliers

Durant la 1ère phase du chantier (actuelle), le lieu de tenue des ateliers doit être discuté.

Les échanges sur les possibilités et les contraintes sont ouverts.

- Toutes les SAGI peuvent se proposer
- Certaines SAGI sont souvent sollicitées. Ce serait bien de solliciter celles qui le sont plus rarement
- Il faut aussi penser aux contraintes actuelles de sécurité, et éviter de délocaliser l'atelier dans des zones classées « rouges » pour l'Etat français
- La proposition de tenir le 1^{er} atelier en Mauritanie serait cohérent avec la fonction de co-pilotage de la SONADER. Le représentant ROA confirme l'intérêt de cette idée. La question sera soumise à la SONADER par l'équipe France
- Il est mentionné le fait que l'accueil d'un atelier est aussi un honneur, ce qui réjouit l'équipe France
- La SODAGRI propose d'accueillir un atelier
- Un temps d'analyse et de discussion au sein des SAGI est ouvert. Les SAGI peuvent aussi discuter entre elles directement. Les Directeurs des SAGI devront se prononcer

- Pour le COSTEA, il serait intéressant de coordonner l'organisation de nos ateliers avec d'autres. Khaly indique qu'un atelier ROA est prévu à Marrakech en mars 2022 et qu'une réunion CILSS est prévue à Ouagadougou
- La contrainte de notre calendrier suppose de pouvoir s'exonérer de ces autres ateliers s'ils sont trop tardifs ou incertains. De plus, l'intérêt d'un chantier SAGI est de pouvoir mobiliser les salariés des SAGI et d'ouvrir l'auditoire. Donc il faut privilégier l'organisation des ateliers au sein des 6 SAGI de ce chantier

6. Outils et Plateforme d'échange de fichiers

Le groupe WhatsApp est fonctionnel.

La visio par Teams est fonctionnelle. CACG a réalisé une note d'utilisation Teams qui sera diffusée.

La plateforme NetSYNC pour ce chantier COSTEA a été mise en place. Elle est structurée en fonction des droits d'accès. Cf doc joint au CR.

Les accès ont été envoyés par mail aux experts. **Chaque expert a le droit d'accès pour télécharger et déposer des fichiers. Y compris de créer des sous-répertoires si besoin.**

Tous les fichiers en la possession de CACG/SCP ont été déposés sur la plateforme. Notamment :

- Offre et TDR
- Documentation fournie par le Costea y compris le diagnostic comparé des 11 SAGI + CR 2018 de Bamako sur ce chantier SAGI-MOA
- Livrable 1 : rapport de démarrage
- Compte rendu de réunions
- planning juin2021
- etc...

Dès que les conventions seront validées par les SAGI elles seront également déposées sur la plateforme.

Pour faciliter de travail, il est déconseillé aux experts de travailler sur les fichiers directement sur la plateforme. **Mieux vaut télécharger sur son poste de travail le document à travailler, puis redéposer une nouvelle version de document sur la plateforme.**

CACG (Agathe, Solène et Jean-Philippe) et SCP (Fabien) sont là pour aider en cas de pb.

7. Recueil bibliographie et priorisation thématique

Khaly Fall (COSTEA) nous a transmis le CR de l'atelier de Bamako 2018 sur l'ingénierie SAGI. Ce compte rendu permet de bien situer les attentes des SAGI par rapport au chantier MOA-Ingénierie. Le CR est lu en séance.

Les experts doivent en priorité lire le Diagnostic comparé des SAGI qui expose bien les spécificités de chacune des SAGI y compris en termes de responsabilité de maîtrise d'ouvrage et d'interface avec la maîtrise d'œuvre.

Pour le travail bibliographique :

- Le travail de recherche bibliographique a pour objectif d'avoir une vision globale de ce qui est disponible comme documents et informations au sein de chaque SAGI sur la thématique « maîtrise d'ouvrage technique ».

A la suite de cela (phase 2 d'analyse), les SAGIs choisiront les sujets à prioriser et à approfondir.

- Le répertoire Documentation de la plateforme est classé avec une double entrée : Pays et SAGI.
3 des 6 SAGI n'ont pas de biblio collectée par le COSTEA (BAGREPOLE, SONADER, SODAGRI)
 - ✓ Hétérogénéité de collecte documentaire au sein du Costea, à combler
 - ✓ La documentation est très large et sort de notre champ d'étude => un tri doit être fait (utile/pas utile)

- **Le tableau de recueil bibliographique présenté en réunion R1 a été transmis aux experts. Il est disponible sur la plateforme dans le sous-répertoire « 03-Documentation ».**

Ce tableau doit être renseigné par chaque expert contributeur. C'est au cœur de l'étape 1.

- ✓ Il ne faut pas modifier la structure du tableau
- ✓ La compilation sera réalisée par la CACG/SCP
- Il s'agit de trier la bibliographie qui concerne uniquement l'aspect Maîtrise d'ouvrage – dimension technique pour la réalisation des aménagements (*Lien MOA – Etude et maîtrise d'œuvre + travaux*). C'est ensuite élargi à la gestion technique du service de l'eau (*Lien MOA avec Exploitation-maintenance et redevance*).
- Comme indiqué lors de la R1, il était convenu que la SAED (Awa et Khaly), du fait de son expérience, adresse une première liste de type de documents qui traitent du thème MOA/Ingénierie au sein de cette SAGI. Cela aidera les autres SAGI pour leurs recherches.
⇒ merci à la SAED de donner suite à cette demande semaine n°26
- Discussion sur la méthode de collecte bibliographique :
 - ✓ Il est important dans tous les cas de se lancer dans les premières étapes de collecte de données **qui permettent de caractériser cette fonction d'AMO côté Ingénierie (technique)**
 - ✓ **Une méthode pourrait être de regarder les documents par ordre (top/down)**
 1. Lettre de mission, Statuts, Rapports annuels d'activité, etc.
 2. Comment les agents des SAGIs intervenant dans ces missions sont caractérisés : organigramme, fiches de poste, etc... les éléments qui décrivent ces missions en interne ou en externe (organigramme, où sont les fonctions au sein des SAGI)
 3. Les procédures, les contrôles qualité
 4. Les documents internes (modèle de CR par exemple)
 5. Les cycles de formation interne/externe au sein des SAGI

- ✓ Une autre méthode (down/top) pourrait être de voir, pour chaque expert qui assure une fonction de maîtrise d'ouvrage, ce qu'il utilise dans son métier : sa fiche de poste, les doc officiels, ses propres outils, etc, puis d'élargir la prospection

La méthode privilégiée n'est pas décidée en séance. Chaque expert doit avancer. Nous ferons un point en réunion R3.

- ✓ **Dans tous les cas, chaque SAGI qui relève 1 document intéressant doit s'assurer que l'élément est déposé sur la plateforme.** Faire le tri entre ce qui est utile pour ce chantier AMO SAGI de ce qui ne l'est pas. Et ensuite compléter si nécessaire.

8. Prochaine réunion

Le rituel de réunions tous les 15 jours a été décidé. Le créneau de réunion choisi est le jeudi.

- Réunion n°3 collecte documentaire est programmé le **jeudi 8 juillet 2021.**
- Le créneau horaire est **10h30-12h30 Temps Universel**
- En l'absence d'Agathe la semaine prochaine, Fabien se charge des rappels et relances
- Il est rappelé qu'en cas d'impossibilité, l'expert doit se faire représenter par un collègue de la SAGI.
- Il est attendu pour la prochaine réunion d'échanger sur l'avancement de la collecte bibliographique au sein des 6 SAGI

9. Pièces jointes au CR_R2

- Planning du livrable 1 – Rapport de démarrage
- Organisation de la plateforme NetSync

Programme revu de travail par activité

Etape	Activités	Durée estimée	mai-21				juin-21				juil-21				août-21				sept-21				oct-21				nov-21				déc-21				janv-22				févr-22			
			1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4				
			CONGES ANNUELS																																							
Etape 1 : Collecte de données – et revue de la bibliographie	Etape 1	4 mois																																								
	1. Phase de démarrage																																									
	1.1 Administratif de lancement																																									
	1.2 Coordination des EC																																									
	1.3 Réunion de démarrage (SAGI)																																									
	1.4 Rédaction livrable 1																																									
	2. Collecte de données et revue- bibliographique																																									
	2.1 Collecte et Analyse de documents																																									
	2.2 Ajustement de la méthodologie																																									
	2.3 Comparaison des SAGI																																									
	2.3 Grille de classement des documents																																									
	2.4 Inventaire des missions MOA des SAGI																																									
	2.5 Choix des deux SAGI pour les ateliers																																									
2.5 Organisation et détail de la contribution des EC																																										
2.6 Rédaction livrable 2																																										
Etape 2 : Diagnostics, analyses et classification par thème des missions de maîtrise d'ouvrage des SAGI	Etape 2	4 mois																																								
	1. Interviews et Enquêtes																																									
	2. Analyse de contexte de mise en œuvre pour chaque SAGI																																									
	3. Identification des similitudes et des spécificités																																									
	4. Classification des réussites et difficultés																																									
	5. Concertation entre le chef de projet, les EC et le STP																																									
	6. Diagnostic																																									
	7. Classification des thèmes de travail																																									
	8. Préparation participative de l'approche de la Tâche 3																																									
9. Rédaction livrable 3																																										
Etape 3 : Ateliers de partage du diagnostic et de proposition d'actions	Etape 3	2 mois																																								
	1. Préparation de l'atelier 1																																									
	2. Atelier 1																																									
	2.1 Partage du diagnostic par thème de travail																																									
	2.2 Identification des actions contributives de la feuille de route																																									
	3. Synthèse du diagnostic partagé par thème																																									
	4. Réalisation d'un cadre logique d'actions par thème																																									
	5. Réalisation d'un calendrier prévisionnel par thème																																									
6. Estimation du coût des action pour chaque SAGI et actions																																										
7. Rédaction du livrable 4																																										
Etape 4 : Elaboration et chiffrage d'un plan d'actions (feuille de route) qui sera également présenté et partagé lors d'un atelier de restitution dans l'une des SAGI.	Etape 4	1,5 mois																																								
	1. Réalisation d'une feuille de route																																									
	1.1 Vérification et validation des actions déterminées précédentes																																									
	1.2 Vérification du bénéfices collectif des actions précédentes																																									
	1.3 Réalisation de fiches d'actions détaillées																																									
	2. Organisation de l'atelier 2																																									
3. Atelier 2 : présentation de la feuille de route																																										
4. Plan d'action détaillé																																										
5. Rédaction du livrable 5																																										
Livrables	L1 : Rapport de démarrage																																									
	L2 : La note synthétique et analyse comparative des missions de Maîtrise d'Ouvrage des SAGI avec inventaire documentaire																																									
	L3 : Rapport de diagnostic																																									
	L4 : Le CR de l'atelier de partage du diagnostic et de proposition d'actions																																									
	L5 : Rapport final																																									

 version provisoire
 version finale

Chantier COSTEA – SAGI

« Maîtrise d'ouvrage et ingénierie des aménagements hydroagricoles »

REUNION 3 : 08/07/2021

Participants :

Solène LALOUX	Chef de mission	CACG	France
Fabien BASTIDE	Spécialiste en approche participative	SCP	France
Agathe LEROUX	Chef de projet Afrique	CACG	France
Fary Der THIAM	Chef de Service Aménagement et Gestion de l'eau	SODAGRI	Sénégal
AWA SARR	Ingénieur Génie Rural, Chef de la Division Etudes et Travaux à la Direction des aménagements	SAED	Sénégal
Mr Ibrahim INSITAK	Directeur des Infrastructures, du matériel et de l'Atelier à l'ONAHA	ONAHA	Niger
Augustin TIENDREBEOGO	Ingénieur Génie Civil/Directeur de l'Aménagement et de la Maintenance des Infrastructures	Bagrèpôle	Burkina
Khaly Fall	Représentant des SAGI + Animateur du réseau des SAGI (ROA)	COSTEA Saed	Sénégal

Excusé :

Cheikh Tidiane SY	Directeur des Etudes et Aménagements	SONADER	Mauritanie
Hamet KEITA	Ingénieur Génie Rural/Hydraulicien, Chef du Département Aménagement Infrastructures et Equipements Ruraux	ODRS	Mali

1. Objectif de la Réunion

Ordre du jour de la réunion :

- Avancement des conventions
- Avancement de la collecte bibliographique
- Organisation estivale
- Divers

2. Introduction

Remerciements pour la présence des experts. Des difficultés pour certains experts de se libérer.

Rappel que la contrainte des délais est très forte et que pour la première étape, la collecte du matériau d'analyse est fondamentale ainsi que la vie d'équipe.

3. Avancement des conventions

2 conventions sont abouties (Onaha, Saed). 2 autres devraient revenir rapidement (Bagrêpôle, Sodagri).

Nécessité d'avoir un rapide retour de la Sonader et d'ODRS.

Les annexes 1 et 2 de la convention sont les annexes fournis par la cacg (TDR de l'étude et Offre groupement). Ce ne sont pas des TDR spécifiques des SAGI. Ces 2 annexes sont sur la plateforme.

Agathe (cacg-Dakar) et Cheikh (Sonader) ont prévu de se voir la semaine 12/07 à Dakar : point technique et organisationnel, atelier n°1, convention de co-pilotage.

4. Recueil bibliographie et priorisation thématique

Sur la base du fichier « sondage d'avancement ». Fichier renseigné en réunion, joint au CR.

Tour de table

- BAGREPOLE Augustin : pb de santé cette semaine.
Docs de la plateforme ont été téléchargés, sont en cours de lecture + fichier Excel BDD.
Lecture du diagnostic SAGI en cours. Augustin regarde en interne pour avoir avis/compréhension de l'étude et lecture des docs auprès de ses collègues.
Données et documents cités dans l'étude BRLi, permettent d'aller chercher les docs nécessaires pour la MOA. C'est très utile.
Difficulté = fichier Excel BDD, difficile à remplir. Menu déroulant ? ne pas s'en préoccuper à ce stade.

Il faut gagner en efficacité. Ne pas perdre de temps sur « auteurs associés »

Ne pas perdre de temps sur les docs déposés sur la plateforme non plus. L'important est de collecter les documents pertinents pour sa propre SAGI sur le sujet MOA technique.

Dès semaine prochaine, les docs seront lus et les docs Bagrèpôle seront versés sur plateforme

Il faut que cacg et scp puissent accéder aux fichiers au fur et à mesure de leur collecte de façon à réorienter et faire compléter la base documentaire si besoin.

- SAED Awa : concernant le diagnostic comparé, chaque sagi a un diagnostic. Il y a un doc de synthèse qu'elle n'a pas encore lu.
Travail en cours sur le fichier BDD, mais avec des trous pour l'instant -> verser le fichier en cours sur la plateforme
Docs collectés => en séance le lieu de stockage est redéfini

Colonnes « thèmes » : essayer de renseigner de leur point de vue SAGI. Pour aider à comprendre ces thèmes et sous-thèmes, nous identifions en séance une liste de questions qu'on peut se poser.

Ex1 : Pourquoi sélectionnez-vous ce document ? qu'est-ce qu'il apporte à la réflexion sur la MOA ?

Trier les documents en fonction des fonctions de la MOA

Nous retenons le fait que l'équipe France n'oriente pas les thématiques pour l'instant. Nous laissons le soin aux experts SAGI de faire l'exercice et d'être force de proposition pour identifier les thématiques et sous-thématiques, et les organiser. Ce point sera retravaillé fin juillet avec l'équipe en fonction de l'avancement.

- SODAGRI Fary : Fary a versé des docs. Fary précise que le Manuel de procédures SODAGRI est en cours dans le cadre de l'étude projet 1/3 sud (AFD). Le document n'est pas encore été validé et ne peut pas être versé sur la plateforme. Le thème des manuels de procédures revient souvent. Nous suggérons de mettre les TDR de l'étude par exemple ou des rapports intermédiaires validés.

Chacun a sa technique de travail. Au final, il faut alimenter régulièrement la BDD et la plateforme.

Fary nous informe qu'elle a changé de fonction. Elle est Experte infrastructure, chef du projet 1/3 sud de la Sodagri. C'est un détachement fonctionnel. Le coordinateur et le DG sont OK pour maintenir sa participation au projet COSTEA et représenter la SODAGRI.

- ONAHA Ibrahim : il a avancé
Diagnostic comparé en cours de lecture. Très intéressant pour le croisement SAGI. La comparaison permet d'alerter/d'ouvrir la réflexion
Une 10aine de documents collectés
Ex : manuel de procédure (généraux), ordonnance ONAHA, qui n'étaient pas sur la plateforme.
L'ONAHA a prévu de préparer des Manuels « métiers » spécialisés / thématiques
Ex : Atelier de maintenance : manuel de gestion de l'atelier
Ex : Manuel de gestion de chantier de travaux
Ibrahim va voir avec ses collègues la liste de manuels prévus dans les autres directions.

ONAHA envisage de travailler avec un consultant pour produire les TDR pour ces manuels.

En plus des documents écrits (manuels, procédures), il est intéressant de regarder comment les SAGI s'assurent que les compétences nécessaires sont en place, font l'objet de formation et sont transmises. C'est la partie non « formalisée » qu'il s'agit aussi d'analyser.

L'ONAHA fait appel aux anciens, professionnels, pour aider à encadrer la production. Elle se donne les moyens. La stratégie en interne est définie mais effectivement tout n'est pas dans les procédures.

Concernant le fichier BDD, l'identification des thématiques : c'est le plus difficile.

Trouver une solution pour traiter cette difficulté: quel type de questions peut-on se poser par rapport au document pour aider à identifier des thèmes et sous-thèmes ? (cf supra)

- Absence Sonader et ODRS: pb de disponibilité temporaire.
Il est nécessaire de vérifier qu'il n'y a pas de blocage particulier pour ces structures.
Pour améliorer la disponibilité des experts, envisager un appui interne aux experts contributeurs (une personne relai qui connaisse aussi le sujet) ?
Khaly Fall appellera Cheikh Sy également. C'est important que le co-pilote puisse s'impliquer au mois de juillet, par exemple pour aider à l'identification des thématiques.

5. Plateforme

Déplacer les dossiers créés par les experts dans les bons répertoires, notamment :

- Créer dans chaque dossier des SAGIs un dossier « Documents –prénom de l'EC » dans lesquels les EC pourront télécharger leurs documents
- Dossier intitulé « Docs SAED » à déplacer dans le répertoire de la SAED
- Les Documents de l'ONAHA ont été téléchargés dans le dossier « Suivi de chantier », à déplacer dans le dossier « Documents Insitak »

6. Organisation estivale

Fary : pas de congés

Awa : 19/07 à fin juillet

Khaly : autour de la Tabasky (20/07)

Insitak : mi août / fin août

Augustin : pas de congés, quelques jours vers le 4-5 août

Agathe (cacg) : à partir du 18/08

Solène (cacg) : 12/07 au 25/07 puis 09/08 au 22/08

Fabien (scp), année exceptionnelle : 12/07 au 15/08

Paola (scp) : 26/07 au 16/08

Pour le travail de juillet, Agathe et Paola prendront l'attache de tous les experts pour suivre la collecte bibliographique et le fichier BDD.

7. Ateliers

- Sodagri : avis favorable du DG
- Sonader : avis favorable (mail Cheikh)

Khaly précise qu'il n'y a pas besoin de formalisation particulière, mais nous retenons l'idée que Fary et Cheikh fasse un mail spécifique, avec copie à leur DG, à Khaly Fall (ROA), aux experts SAGIs, à l'équipe France de manière à acter ces décisions => les SAGI ont la main pour cela.

8. Prochaine réunion

L'objectif de juillet est de recueillir toute la bibliographie et de trier par méthode/thématique de maîtrise d'ouvrage.

- Semaine 12 Juillet : 1er round de point d'avancement - Agathe et Paola appelle chaque contributeur pour échanger sur l'avancement réunions en vis-à-vis avec chaque expert, avec Paola (SCP) et Agathe (CACG)
- Deuxième round de points d'avancement courant juillet
- Réunion n°4 sur le **bilan** de la collecte documentaire est programmée le **vendredi 30 juillet 2021 à 10h (GMT) => NOTER DANS LES AGENDAS**

9. Pièces jointes au CR_R2

Fichier « sondage d'avancement » renseigné

Sondage d'avancement

Tour de table - réunion n°3 du 08 Juillet 2021

	Augustin Bagrépole	Hamet (Absent) ODRS	Cheikh Sy (Absent) SONADER	Fary SODAGRI	Awa SAED	Insitak ONAHA
CONVENTIONS						
Votre convention est-elle finalisée - oui?	Le Secrétaire général l'a transmise pour complément cacg; A faire signer par le SG et envoi à CACG			Quasiment finalisée	Oui Signée cacg; signature SAED à faire	Oui signée cacg et Onaha
- Si non, pourquoi?						
- Si non, quand pensez-vous qu'elle puisse être finalisée	Fin de semaine 27			Semaine 28		

Solutions à mettre en place

CONSULTATION DES DOCUMENTS DE REFERENCE

Avez-vous lu les documents de référence indiqués lors de la précédente réunion (diagnostic comparé des 11 SAGI + CR 2018 de Bamako sur ce chantier SAGI-MOA) - Oui?	Docs téléchargés, lecture en cours			Non, pas encore	Non, pas encore	Téléchargé le diag, en cours de lecture
- Si non, pourquoi?	Besoin d'appui des collègues en interne					
- Si-oui, avez-vous des questions sur leur contenu?						

RECUEIL METHODOLOGIQUE

Avez-vous commencé à collecter des documents	Non			Oui, bien avancé	Oui, c'est en cours	Oui, c'est en cours
- Si non, quelles sont les difficultés rencontrées?:	A clarifier sur la base des documents de référence de la plateforme					
<i>La nature des documents à collecter n'est pas claire</i>						
<i>Je ne sais pas où trouver les documents au sein de mon service</i>						
<i>Je n'ai pas eu le temps de m'en occuper</i>						
<i>Autres raisons</i>						

Solutions à mettre en place

- Si oui, avez-vous renseigné le tableau Base de Donnée?	C'est bien compris			Oui, bien avancé, reste à remplir les thèmes	Bien compris, c'est en cours	Oui, bien avancé, reste à remplir les thèmes
Si non, quelles sont les difficultés rencontrées?						
<i>Je ne parviens pas à me rendre sur (ou utiliser) la plateforme</i>						
<i>Je ne sais pas où trouver le tableau</i>						
<i>Je n'ai pas eu le temps</i>						
<i>Le recueil bibliographique est en cours, le tableau sera renseigné une fois ce dernier terminé</i>	X					
<i>Date prévue de renseignement du tableau</i>	Fin semaine 28, un certain nombre de documents seront téléchargés sur la plateforme (+BDD complétée)					
<i>Autres raisons</i>					Seuls les renseignements a disposition sont renseignés dans le tableau	

Solutions à mettre en place

<i>Juillet: impératif de finir la bibliographie.</i>						
<i>- Consacrer du temps à la collecte et au fichier BDD</i>						
<i>- Pour traiter l'aspect "thématique" des documents (colonnes L-> de la BDD), se poser la question suivante: "en quoi le document que j'ai entre les main traite de la MOA? Dans quelle mesure est-il de nature technique, financière, juridique...? Concerne-t-il les travaux, les entreprises de travaux, autres...? A quelle phase vis-à-vis des travaux correspond-il (avant, pendant, après)?" Autrement dit, pourquoi ais-je retenu ce document?</i>						
- Si oui, les avez-vous versés sur la plateforme Netsync?				Oui, bien avancé	En partie, possibilité de transmettre les docs en cours de travail	
Si non, quelles sont les difficultés rencontrées?					En séance, réorganisation de la doc ONAHA dans le bon sous répertoire	
<i>Je ne parviens pas à me rendre sur (ou utiliser) la plateforme</i>						
<i>Le recueil bibliographique est en cours, les documents seront téléchargés une fois ce dernier terminé</i>	X					
<i>Date prévue de dépôt des documents</i>	Fin semaine 28, un certain nombre de documents seront téléchargés sur la plateforme (+BDD complétée)				Se fera au fur et à mesure du recueil des documents	
<i>Autres raisons</i>						

Solutions à mettre en place

Equipe France: Reclasser quand nécessaire les dossiers créés par nos collègues des SAGI

SAGI COPILOTE

L'accord de désignation ou non de votre SAGI sur le poste de copilote est-il donné par votre Direction ?	SONADER Présentie
- Si non, quels sont les éléments manquants pour la prise de décision?	

Sondage d'avancement

Tour de table - réunion n°3 du 08 Juillet 2021

Augustin
Bagrépole

Hamet (Absent)
ODRS

Cheikh Sy (Absent)
SONADER

Fary
SODAGRI

Awa
SAED

Insitak
ONAHA

Solutions à mettre en place

Khaly Fall voit avec Cheikh Sy pour nous assurer que c'est possible (voir s'il a un besoin de suppléance à la SONADER) + question des atelier à finaliser

LIEUX DES 2 ATELIERS

L'accord de désignation ou non de votre SAGI comme hôte d'un atelier a-t-il été discuté en interne - Oui?

- Si oui, Atelier 1 ou Atelier 2?

Atelier 1 - Pas d'inconvénient à ce jour

Atelier 2 - Vu en interne. Pas d'inconvénient à ce jour

- Si non, quel mécanisme mettre en place?

- Si non, quels sont les éléments manquants pour la prise de décision?

Solutions à mettre en place

Pas besoin de formalisation particulière, mais peut-être un mail (DG, Khaly, SAGIs, Equipe France) à envoyer à CACG/SCP de manière à acter ces décisions=> les SAGI ont la main. Pour sécuriser la rédaction du livrable 2 de fin août

CONGES

Pas de congés :-(?)

Pas de congés :-(

Du 19/07 au 31/07

Du 15/08 au 25/08 ?

Chantier COSTEA – SAGI

« Maîtrise d'ouvrage et ingénierie des aménagements hydroagricoles »

REUNION 4 : 30/07/2021

Participants :

Solène LALOUX	Chef de mission	CACG	France
Agathe LEROUX	Chef de projet Afrique	CACG	France
Cheikh Tidiane SY	Directeur des Etudes et Aménagements	SONADER	Mauritanie
Hamet KEITA	Ingénieur Génie Rural/Hydraulicien, Chef du Département Aménagement Infrastructures et Equipements Ruraux	ODRS	Mali
AWA SARR	Ingénieur Génie Rural, Chef de la Division Etudes et Travaux à la Direction des aménagements	SAED	Sénégal
Ibrahim INSITAK	Directeur des Infrastructures, du matériel et de l'Atelier à l'ONAHA	ONAHA	Niger
Augustin TIENDREBEOGO	Ingénieur Génie Civil/Directeur de l'Aménagement et de la Maintenance des Infrastructures	Bagrèpôle	Burkina
Khaly Fall	Représentant des SAGI + Animateur du réseau des SAGI (ROA)	COSTEA Saed	Sénégal

Excusés :

Fary Der THIAM	Chef de Service Aménagement et Gestion de l'eau	SODAGRI	Sénégal
Fabien BASTIDE	Spécialiste en approche participative	SCP	France

1. Objectif de la Réunion

Ordre du jour de la réunion :

- Avancement de la collecte bibliographique

2. Introduction

Remerciements pour la présence des experts. La Sonader co-pilote est présente, ce qui permet de faire un point spécifique d'avancement depuis le démarrage.

La rencontre prévue à Dakar la semaine du 12/07 entre (Cacg-Dakar) et Cheikh (Sonader) n'a pas pu avoir lieu. **Un point détaillé avec le co-pilote est programmé spécifiquement le 05/08/2021.**

La Sonader a eu beaucoup de déplacements terrain et de représentations à assurer ces dernières semaines. Cheikh devrait avoir davantage de disponibilités à partir de maintenant.

Pour la période estivale, l'organisation a été mise en place pour que l'animation soit maintenue et que le travail avec les experts ne soit pas interrompu. A partir du 16/08, nous devons prévoir un passage de relai entre cacg et scp pour cette semaine-là.

Agathe (Cacg- Dakar) a maintenu l'information par whatsApp, avec confirmation que c'est un excellent moyen de communication pour ce type de prestations en Afrique de l'ouest.

3. Avancement des conventions

Les conventions sont toutes signées.

La facturation par les SAGI pour l'acompte de démarrage est en cours.

4. Recueil bibliographique

Tour de table :

- SONADER (Cheikh) : Des premiers documents ont été versés sur la plateforme.

Exemple : une étude de diagnostic en vue de la restructuration de la SAGI, est disponible. Elle a été réalisée dans le cadre du PGIRE II financé par la Banque Mondiale. Elle porte sur la Sonader, Saed et Odrs au Mali (*Rapport sur le schéma de restructuration stratégique - Revue institutionnelle du secteur agricole – Cas de la SONADER ; Juillet 2018*).

Une réunion est prévue le 03/08, entre la Sonader et la Saed sur le sujet de la maîtrise d'ouvrage. Il sera pertinent de faire le lien avec la présente étude Costea.

Une autre étude est également disponible (*Etude pour la mise en place des mécanismes de la gestion et de la maintenance des axes hydrauliques et des infrastructures et équipements hydro-agricoles– PGIRE II*).

- BAGREPOLE (Augustin) : la collecte des données est avancée mais non terminée. Les documents ont été versés sur la plateforme.

Au niveau réglementaire au Burkina Faso : le pôle de croissance est l'outil de développement économique. Cet outil confère à Bagrepole la MOA. + Décret de concession à Bagrepole.

Augustin continue la collecte sur la partie Concession et MOA.

Le plan stratégique doit être actualisé

Beaucoup de rapports sont disponibles. Augustin va en fait une sélection puis les verser sur la plateforme.

Tableau Excel de la bibliographie: Augustin a avancé en distinguant les 3 étapes de la maîtrise d'ouvrage

- Identification (identification des contraintes en tant que maître d'ouvrage)
- Planification
- Exécution

De fait, les rapports sont plutôt liés à la partie exécution mais il peut y avoir des analyses liées à l'identification (ex : stratégie de restructuration)

- SAED (Awa) : Awa est en congés mais assiste quand même à la réunion ce dont nous la remercions. Awa a renseigné le Tableau en résumant le contenu du document et en essayant d'identifier la thématique. Les documents avaient déjà été versés sur la plateforme.

- ONAHA (Ibrahim) : Ibrahim a avancé en examinant surtout la partie « pertinence des documents ». L'angle de travail choisi pour la liaison avec la maîtrise d'ouvrage a été :
 - l'investissement
 - le pilotage des activités
 - l'entretien/gestionPour l'exercice de la fonction MOA, il peut être analysé selon les rapports que la MOA entretient :
 - avec les Entreprises
 - avec l'Administration
 - avec les Coopératives d'agriculteurs
 - avec les Associations des Usagers de l'Eau d'irrigation (AUEi)

⇒ Ajouter : avec les financeurs ?

- ODRS (Hamet) : Hamet fait part de difficultés pour se connecter.
Il n'a pas encore versé de documents sur la plateforme. Le tableau Excel n'est pas déposé non plus.
Concernant le rôle de la MOA, Hamet fait référence à l'exploitation du réseau.
⇒ Penser à collecter les cahiers des charges et éléments relatifs à cette thématique.

- ROA (Khaly) : suite à l'inquiétude du groupement quant à la disponibilité de la Sonader, un contact a été pris ce dont nous le remercions.
Pour la partie documentaire et le versement des documents sur la plateforme du ROA, Khaly va prendre contact avec l'administrateur du réseau. Le versement de la documentation est à envisager après remise et approbation du Livrable « bibliographie » donc plutôt en septembre.

Discussion :

En séance nous réexpliquons le fonctionnement du Tableau Excel de collecte bibliographique.

Chaque expert doit reprendre son fichier bibliographique de la façon suivante :

- **Intitulé des colonnes « Thématiques »**
La proposition de l'Onaha est validée :
Nom de la Thématique 1 = Identification
Nom de la Thématique 2 = Planification
Nom de la Thématique 3 = Exécution
- **A chacun de proposer les sous-thématiques qui se dégagent de sa documentation**

Exemple :

Thème 3 « Exécution » - sous Thème 3.x «Passation des marchés »

ou

Thème 3 « Exécution » – sous Thème 3.x «Relation avec les entreprises »

Les cahiers des charges fixés aux entreprises sont des documents intéressants à collecter, avec les questions sous-jacentes : Quel est le document type (procédure nationale) pour chaque SAGI ? Quelles spécificités sont introduites par les bailleurs de fond sur ces cahiers des charges, en fonction des projets ? A comparer par rapport aux procédures nationales de passation des marchés.

Pour optimiser le travail, il est proposé que les SAGI mettent en commun les Procédures nationales et les documents types pour les principaux bailleurs qui les concernent.

- Il est **impératif de faire une synthèse de chaque document versé sur la plateforme en se posant la question : quel est le sujet du document et en quoi il concerne la maîtrise d'ouvrage ?**
Un même document peut couvrir plusieurs thématiques ou sous-thématiques.
Cf l'exemple du tableau renseigné par Awa de la Saed disponible sur la plateforme.

Chaque expert doit vérifier qu'il a bien déposé son fichier Excel dans le répertoire qui concerne sa SAGI.

La sélection des sujets MOA à approfondir se fera dans une étape ultérieure.

5. Planning

Nous avons fixé le 30 juillet pour finaliser la collecte et le tableau Excel. Le travail est assez avancé mais :

- le travail n'est pas complet, il manque des documents (des guides, des cahiers des charges, des fiches de postes, etc) => nous demandons aux experts de prendre connaissance des documentations des autres SAGI pour élargir leur spectre de collecte ;
- le tableau n'est pas assez renseigné, il manque l'identification des thématiques et une proposition de sous-thématiques ;
- le tableau doit contenir une synthèse descriptive du document que l'expert a jugé pertinent et versé dans la documentation.

Nous prolongeons la date butoir au 16/08/2021 MAXIMUM.

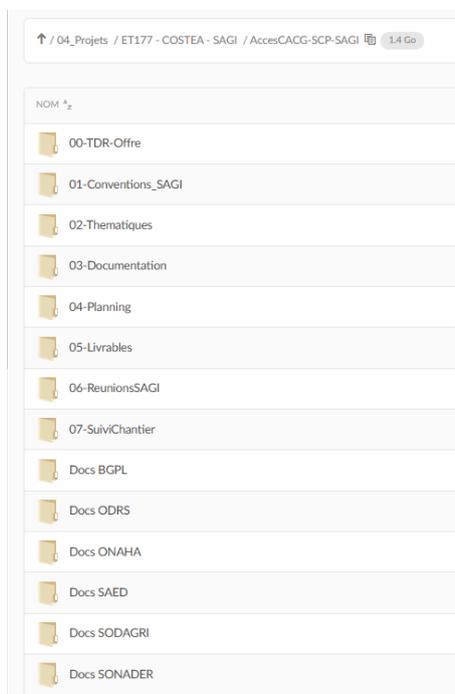
Agathe assurera le suivi jusqu'à ses congés (semaine 16/08). Par contre, il est impératif que chaque SAGI ait fait ce travail sinon aucune analyse ne sera possible.

Rappel du planning :

Etape	Activités	Durée estimée	mai-21				juin-21				juil-21				août-21			
			1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
			CONGES ANNUELS															
Etape 1 : Collecte de données – et revue de la bibliographie	Etape 1	4 mois																
	1. Phase de démarrage																	
	1.1 Administratif de lancement																	
	1.2 Coordination des EC																	
	1.3 Réunion de démarrage (SAGI)																	
	1.4 Rédaction livrable 1																	
	2. Collecte de données et revue bibliographique																	
	2.1 Collecte et Analyse de documents																	
	2.2 Ajustement de la méthodologie																	
	2.3 Comparaison des SAGI																	
	2.3 Grille de classement des documents																	
	2.4 Inventaire des missions MOA des SAGI																	
	2.5 Choix des deux SAGI pour les ateliers																	
	2.5 Organisation et détail de la contribution des EC																	
2.6 Rédaction livrable 2																		

6. Plateforme

Pour simplifier le dépôt des fichiers, un répertoire par SAGI (« Docs BGPL », « Docs ODRS », « Docs ONAHA », « Docs SAED », « Docs SODAGRI », « Docs SONADER ») facilement identifiable par chaque SAGI est créé directement sous la racine AccèsCACG-SCP-SAGI. La documentation de chaque SAGI a été rapatriée à cet endroit.



7. Prochaine réunion

La date de la prochaine réunion est fixée au 26/08/2021. Awa SARR nous indique que son adresse mail à utiliser est l'adresse yahoo.

Chantier COSTEA – SAGI

« Maîtrise d'ouvrage et ingénierie des aménagements hydroagricoles »

REUNION 5 : 26/08/2021

Participants :

Solène LALOUX	Chef de mission	CACG	France
Fabien BASTIDE	Spécialiste en approche participative	SCP	France
Fary Der THIAM	Responsable Projet tiers Sud	SODAGRI	Sénégal
AWA SARR	Ingénieur Génie Rural, Chef de la Division Etudes et Travaux à la Direction des aménagements	SAED	Sénégal
Hamet KEITA	Ingénieur Génie Rural/Hydraulicien, Chef du Département Aménagement Infrastructures et Equipements Ruraux	ODRS	Mali
Augustin TIENDREBEOGO	Ingénieur Génie Civil/Directeur de l'Aménagement et de la Maintenance des Infrastructures	Bagrépôle	Burkina
Cheikh Tidiane SY	Directeur des Etudes et Aménagements	SONADER	Mauritanie

Excusés :

Agathe LEROUX	Chef de projet Afrique	CACG	France
Ibrahim INSITAK	Directeur des Infrastructures, du matériel et de l'Atelier	ONAHA	Niger
Khaly Fall	Représentant des SAGI + Animateur du réseau des SAGI (ROA)	COSTEA Saed	Sénégal

1. Introduction

Remerciements pour la présence des experts et pour la bonne transmission du relai entre nous pendant la période estivale.

2. Ordre du jour de la Réunion

- Etat de la revue documentaire
- Travail sur les sous-thématiques des documents recueillis par les SAGI
- Production du rapport L2 « Note synthétique et analyse comparative des missions de Maîtrise d’Ouvrage des SAGI avec inventaire documentaire »

3. Echéances

- Fin de la collecte documentaire : **Dimanche 29/08** pour pouvoir arrêter la revue documentaire et produire l’analyse pour le rapport L2
- Remise du rapport L2 fin de la **semaine du 30/08/2021**
- Lors de la prochaine étape, les EC SAGI auront l’occasion de compléter leur collecte en fonction des résultats de l’analyse et du travail de collaboration élargi au sein de leur structure et au sein du réseau ROA.

4. Recueil bibliographique - Avancement Fichier BDD

- Toutes les SAGI ont versé de la documentation sur la plateforme, et renseigné le fichier BDD. La quantité de documentation est variable.
- Aucun fichier BDD n’est tout à fait finalisé : les tableaux sont examinés en séance et les précisions/corrections attendues sont discutées/expliquées en séance.

L’EC peut comparer les fichiers entre eux pour vérifier comment améliorer son fichier.
Ex :

- ✓ descriptif de chaque document : bon exemple ONAHA, SAED, SODAGRI
- ✓ qualification du document parfois erronée. Ex : un décret = « Texte réglementaire » et non pas « Document stratégique »
- ✓ classement thématiques / sous-thématiques : bon exemple ONAHA

Attention : A ce stade, il appartient à chaque EC d’identifier les sous-thématiques de MOA qui lui « parlent », en fonction des documents qu’il a sélectionnés. Ne pas se limiter à la vision proposée par l’ONAHA par exemple. Se sentir libre d’adopter un autre angle d’approche. La compilation puis l’analyse viendront ensuite.

- ✓ un domaine d’activité (ex : conseil agricole) ne constitue pas une sous-thématique.

En cas de questions, il faut demander conseil aux collègues.

Urgence = identifier les sous-thématiques pour chaque document

- Pour les documents papiers => scanner la page de garde et le sommaire à minima, + pages significatives
- Au final de la réunion, les EC SAGI indiquent avoir bien compris les modifications/compléments à apporter à leur fichier BDD
- Le EC SAGI indiquent connaître précisément (ou assez précisément) la documentation fournie

5. A faire

Personne en Charge	Tâche	Echéance
Solène Laloux (SL)	Revue de la collecte sur NetSync	Jeudi 26/08, discutée en réunion d'équipe
Experts Contributeurs SAGI	<p>1. Chaque EC SAGI complète son tableau de Base De Données (Excel) selon son état d'avancement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ le descriptif synthétique de chaque document doit être explicite et bien faire le lien avec la MOA ✓ l'organisation du fichier doit être respectée : l'intitulé des thématiques est en ligne 2, les sous-thématiques en ligne 3 ✓ il ne faut pas fusionner les cellules mais dupliquer le texte si besoin ✓ il faut compléter l'identification des sous-thématiques par chaque SAGI, SCP et CACG se chargeront de compiler. <p>2. Chaque EC SAGI rédige un paragraphe (1 page max) pour présenter son activité en Maîtrise d'ouvrage (son métier), au sein de sa SAGI, et en quoi il connaît (représente) tel ou tel type d'activité MOA au sein de sa SAGI.</p> <p>3. Chaque EC SAGI rédige un paragraphe de synthèse sur le travail de collecte qu'il a effectué durant cette phase 1 : méthode adoptée, thématique(s) bien représentée(s) par la documentation d'après lui, thématiques mal/peu représentées par la documentation, difficultés rencontrées, etc.</p>	<p>Tâche 1 : pour dimanche 29/08 soir</p> <p>Tâches 2 : pour mercredi 01/09 soir</p> <p>Tâches 3 : pour mercredi 01/09 soir</p>
Agathe Leroux (AL)	Prise en main du rapport L2	Lundi 30/08
Fabien Bastide (FB)	Compilation des BDD en un unique document Master	Lundi soir 30/08, Master à envoyer aux EC SAGI
SL	Synthèse du doc diagnostic existant	Mardi 31/08
SL, FB	Rédige un paragraphe (1 page max) pour présenter son activité en Maîtrise d'ouvrage (son métier), au sein de sa structure	Pour mercredi 01/09 soir
SL, FB, AL	Rapport	Mardi à vendredi 03/09

6. Avancement administratif

Rappel à la SONADER : retourner à la CACG la facture n°1 corrigée

7. Informations

Le rapport L1 « Démarrage » corrigé a été transmis au Costea pour validation finale.

Il est impératif que tous les experts travaillent sur cette opération dans le timing et les modalités convenues. En cas de problème, nous rappelons l'importance de trouver une solution avec le groupement (appeler Agathe, Solène ou Fabien, voire un collègue SAGI dont Cheikh copilote). Par exemple, mi-août, une SAGI n'avait pas versé ses fichiers sur la plateforme malgré l'alerte donnée lors de la précédente réunion.

Point relatif à l'organisation des deux ateliers :

Il a précédemment été proposé que les deux ateliers qui sont au centre respectivement de l'étape n°3 et de l'étape n°4 soient organisés à la SONDAER en Mauritanie (atelier n°1) et à la SODAGRI au Sénégal (atelier n°2). A la diligence de la SONADER, co pilote, les SAGI ont validé par retour de mail leur accord pour cette proposition d'organisation.

Comme indiqué dans le rapport de démarrage, le bon déroulement des étapes 3 et 4 dans un calendrier resserré en début d'année 2021, nécessite une très grande anticipation de ces ateliers dès l'étape n°2.

8. Prochaine réunion

La prochaine réunion est fixée au 09/2021 afin de préparer l'étape 2 en détail. En l'absence de Solène, Fabien animera la réunion avec Agathe. Nous l'aurons préparée avant. Il s'agira de travailler sur l'organisation de l'étape 2.